



RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE



- P2
Éditoriaux
- P4
Temps forts 2022
- P6
Filieris, l'offre de santé de la Canssm
- P10
Gouvernance



- P16
Filieris se modernise



- P22
Filieris apporte des réponses aux enjeux de santé



- P28
Filieris lutte contre les déserts médicaux et les inégalités d'accès aux soins



- P34
Filieris recrute



- P40
Filieris, acteur responsable



- P46
L'activité de l'offre de santé



- P54
Un groupe organisé en soutien de l'offre de santé



- P62
Missions assurantielles : la qualité de service

- P72
Données financières

ÉDITORIAUX



Philippe Georges

Président du Conseil
d'administration



Gilles de Lacaussade

Directeur général

En quelques mots, que reprenez-vous de l'année 2022 ?

PHILIPPE GEORGES : Nous avons rempli nos missions ! Malgré une année encore marquée par les lourdes conséquences de la crise sanitaire. Mieux, je me réjouis que 2022 ait aussi été jalonnée de nombreuses inaugurations, signe d'une véritable dynamique. Lors de ces déplacements, j'ai vu une offre de santé performante, avec des équipements modernes, qui a su trouver sa place parmi les différents acteurs des territoires. J'ai vu surtout des personnes engagées dans leur travail, souhaitant progresser en continu, mettant de l'humanité dans leur technique. Cet engagement concerne aussi bien les équipes soignantes que les équipes des fonctions de support. Je tiens également à souligner le travail réalisé par nos partenaires pour garantir une haute qualité de service aux affiliés miniers. L'ensemble du conseil d'administration y est particulièrement attaché.

GILLES DE LACAUSSADE : Oui, comme le souligne le président, nous sommes fiers d'avoir réussi à poursuivre nos missions, malgré les difficultés rencontrées. Les équipes de Filieris ont accompli un travail formidable pour maintenir la qualité de service et mener à bien les projets engagés : nous avons ouvert plusieurs centres de santé, achevé ou commencé des opérations de modernisation dans un nombre important d'établissements et signé de nouveaux partenariats. Tout ceci dans un contexte très difficile : reprises sporadiques de l'épidémie, fort absentéisme, difficultés de recrutement, baisse de l'activité, forte inflation... Bien sûr, je retiens également de 2022 la signature de notre nouvelle COG qui nous donne un cap ambitieux, conforme à nos valeurs et rassurant pour l'avenir d'une offre de santé indispensable.

L'année 2022 est, en effet, la première de la nouvelle COG qui comprend notamment une réflexion sur l'avenir de Filieris. Quelles ont été les avancées en ce domaine ?

PHG : La nouvelle convention d'objectifs et de gestion pour la période 2022-2024 a été officiellement signée en février 2022. Outre la poursuite de nos missions, elle intègre effectivement un travail pour élaborer un schéma d'évolution institutionnelle de Filieris qui pérennise l'indispensable offre de soins. Ce schéma a pour cadre général un rapprochement avec la CNAM. Dès l'été, cette dernière a lancé un état des lieux. Les conclusions de cet état des lieux ont été présentées au conseil d'administration en début d'année 2023. Le directeur général et moi-même avons eu, sur toute cette période, de nombreux échanges avec nos différents partenaires sur ces sujets. Ce dialogue, confiant et constructif, se poursuit. Je suis serein pour la suite des travaux : nous définirons ensemble, avec des objectifs clairs et partagés, selon un calendrier raisonnable, une évolution profitable à tous.

GDL : La COG est notre feuille de route, notre cap, notre stratégie dans tous les domaines. S'agissant de l'avenir, nous avons commencé par le commencement ! C'est-à-dire poser un diagnostic partagé, objectif, impartial. C'est ce qu'a permis l'état des lieux réalisé au cours du second semestre par des prestataires reconnus et indépendants. Il a demandé un travail très dense et intense, au siège et en région, pour répondre aux nombreuses questions des auditeurs. Mais le résultat est là : il montre la richesse de notre histoire, nos forces,

le professionnalisme des équipes à tous les niveaux, la modernisation qui s'est opérée au cours des dernières années. Il ne cache pas les éléments de complexité et les défis. Surtout, les constats confirment l'utilité de l'offre de soins dans les territoires où elle est implantée, territoires souvent en désertification médicale et avec des indicateurs de précarité importants.

« *Les constats de l'état des lieux confirment l'utilité de l'offre de soins dans les territoires où elle est implantée* »

Puisque nous parlons des équipes, comment le groupe Filieris fait-il face à la pénurie de médecins ?

PHG : C'est un fait : la démographie médicale conduit à une pénurie parfois inquiétante de médecins. Ce manque est particulièrement criant dans nos territoires où de nombreux patients se retrouvent sans médecin traitant lorsque les derniers médecins libéraux partent en retraite. Les administrateurs et les élus se font l'écho de ces tensions. Pour y répondre, là-encore, les équipes Filieris conduisent de nombreuses actions et œuvrent en concertation avec les ARS, les CPAM et les collectivités locales pour apporter des solutions. Filieris dispose de nombreux atouts pour répondre aux attentes des médecins : le salariat, la prise en charge des aspects administratifs de la profession, l'esprit de groupe, l'expertise, la possibilité d'un bon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

« *Filieris dispose de nombreux atouts pour répondre aux attentes des médecins* »

GDL : Incontestablement, la situation est devenue encore plus préoccupante avec d'importantes difficultés de recrutement de personnel qui ne sont plus, aujourd'hui, circonscrites aux seuls médecins. Elles concernent également les infirmiers, les aides à domicile, voire même certains profils rares en fonction support. Ces difficultés sont observées partout en France et se rencontrent dans de nombreux secteurs d'activité. Il est essentiel d'y remédier car, outre leur impact évident sur l'activité et nos résultats, notre métier est de soigner, d'accompagner les plus fragiles. Nous ne pouvons

pas les laisser au bord du chemin, sans solution. Des nouvelles mesures concrètes ont été prises pour améliorer le pilotage du recrutement médical, renforcer les actions déjà conduites (participation aux congrès et autres événements médicaux, information sur les réseaux sociaux, partenariats avec Pôle Emploi...). Nous attendons beaucoup de notre nouveau partenariat avec l'ISNI, l'intersyndicale des jeunes internes, qui va nous permettre d'améliorer l'information des futurs médecins.

Quels enseignements pour l'année 2023 ?

PHG : L'histoire de la CANSSM et de Filieris le montre : nous avons connu de nombreux tournants, conduit de nombreuses et difficiles réorganisations, mais nous ne baissons jamais les bras ! L'enjeu de tous les projets engagés, de la réflexion sur l'avenir de notre organisation, est bien là : il s'agit de trouver la bonne voie, ensemble, pour garantir la pérennité de l'offre de santé et l'emploi de ceux qui la font vivre. Nous serons également attentifs, avec l'ensemble des administrateurs, à conduire ces travaux en veillant aux intérêts des affiliés miniers. Nos partenaires peuvent compter sur notre détermination et sur notre engagement.

GDL : Nous allons poursuivre les chantiers de modernisation des structures, importants pour les patients mais aussi pour la qualité de vie au travail des équipes soignantes et administratives. Nous allons continuer les projets de simplification de notre fonctionnement, d'amélioration de la qualité en vue de toujours gagner en efficacité. Après une année 2022 décevante sur le plan de nos résultats financiers, nous voulons absolument retrouver une dynamique d'amélioration. Nous déployons notre projet social et notre évolution s'accompagne, par ailleurs, d'une volonté de responsabilité sociale, économique, environnementale. Nous continuerons à progresser sur l'ensemble de ces sujets : politique handicap, mobilités, résilience, sobriété énergétique. Autant de beaux défis à relever !

TEMPS FORTS 2022



- Création du groupement de coopération sanitaire « SHAB » (Sambre Hainaut Artois Biologie), laboratoire de biologie médicale multi-sites, entre Filiéris, les centres hospitaliers de Valenciennes, Denain, Maubeuge, Le Quesnoy et l'Ahnac.



- Déménagement du centre de santé de Leforest (62) ; renouvellement du conseil d'administration de la CANSSM par arrêté du 10 mars 2022 et de son président par décret du 28 mars 2022.



- Ouverture des centres de santé de Bruay-la-Buissière et de la ZAC des 2 villes Hénin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle (62).

Janvier

Février

- Signature officielle de la COG 2022-2024, le 2 février.

Mars

Avril

- Signature de l'avenant 4 à l'ANCS (Accord national des centres de santé).

Juin





- Signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables ; inauguration des travaux de la polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux et du centre de santé d'Albi (81) ; ouverture du centre de santé d'Ensisheim (68) ; participation aux réunions régionales du Conseil national de la refondation (CNR) Santé.

- Inauguration du centre de santé de Bruay-la-Buissière ; inauguration du centre de santé de Lens gare (62).

Septembre

Novembre

Juillet

Octobre

Décembre

- Inauguration de l'aile rénovée de l'Ehpad de Creutzwald (57) ; ouverture du nouveau centre de santé d'Alès (30) et du centre de santé de Forbach (57) ; extension de l'activité du SPASAD du Nord ; lancement de l'état des lieux de l'offre de santé Filiéris par la CNAM dans le cadre de la COG 2022-2024.

- Réouverture après travaux de modernisation du centre de santé de Liévin (62) ; inauguration du centre de santé de la ZAC des 2 villes Hénin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle (62) ; inauguration des travaux de l'établissement de santé de La Pomarède (30).

- Ouverture du centre de santé de Douai (59).



FILIERIS, L'OFFRE DE SANTÉ DE LA CANSSM

La CANSSM, Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines, a été créée en 1946 pour assurer la gestion du régime spécial de sécurité sociale des mines.

À proximité des principaux puits de mines, elle a installé un réseau de professionnels de santé, autrefois réservés aux mineurs et à leur famille.

La CANSSM dédie désormais son savoir-faire et l'expertise de ses soignants à tous les patients, au travers de son offre de santé Filieris.

La santé en action

La CANSSM a pour ambition de permettre à chaque patient d'accéder facilement aux soins, d'être suivi avec attention grâce à une relation qui privilégie le dialogue, de bénéficier d'un parcours de soins plus fluide et donc plus efficace.

Dans ses territoires d'implantation, les équipes de son offre de santé Filieris proposent à tous des soins, des services, de l'accompagnement et de la prévention.

Au-delà de son rôle médical, elle agit avec les autres acteurs locaux pour lutter contre la désertification médicale et défendre l'égalité d'accès aux soins.

Attachée à ses missions historiques, aujourd'hui déléguées ou transférées à ses partenaires, la CANSSM veille également, grâce à leur collaboration active, à la bonne qualité du service opérée par ces derniers au bénéfice de ses affiliés miniers.

Ainsi, partout et pour tous, elle maintient des valeurs issues de son héritage minier : la solidarité, la qualité des soins, le travail de prévention des maladies, le suivi attentif.

4166
collaborateurs

Plus de **200**
structures de soins
sur le territoire

2 128
professionnels
médicaux et
paramédicaux

196 493
patients en médecine
générale



Une présence dans 145 villes en France



La protection sociale des mines

81 728
bénéficiaires

193 087
retraités

2,16 Md€ de prestations versées :

- ▶ Maladie **819 M€**
- ▶ Accidents du travail et des maladies professionnelles **187 M€**
- ▶ Retraite **1,16 Md€**

Nos activités en chiffres clés

Au 1^{er} janvier 2023

Santé ambulatoire

(médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, soins dentaires, kinésithérapie).

- ▶ **123** centres de santé regroupant **136** lieux de consultation, dont **115** centres polyvalents, médicaux et infirmiers (regroupant 128 lieux de consultation) et **8** centres dentaires (26 fauteuils dentaires)

Soins de suite et de réadaptation

- ▶ **11** établissements de santé (soins de suite et de réadaptation) intégrant 3 unités de soins de longue durée (USLD), 1 service d'hospitalisation à domicile (HAD), 1 service de médecine (UGA), 2 unités d'EVC-EPR (états végétatifs chroniques et pauci-relationnels)

Ehpad et résidences autonomie

- ▶ **6** Ehpad
- ▶ **4** résidences autonomie
- ▶ **1** résidence d'hébergement temporaire

Aide et soins à domicile

- ▶ **16** services de soins infirmiers (1 644 places) dont 4 avec des équipes spécialisées Alzheimer
- ▶ **2** services d'aide à domicile ou services polyvalents d'aide et de soins à domicile

Services

- ▶ **1** service de vente et de location de matériel médical
- ▶ **3** magasins d'optique
- ▶ **18** pharmacies

Prévention et santé publique

- ▶ **1** centre de vaccination
- ▶ **1** centre d'examens de santé
- ▶ **1** centre d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles
- ▶ **1** maison des aidants

GOUVERNANCE



Le conseil d'administration a été renouvelé par arrêté du 10 mars 2022, son président par décret du 28 mars 2022.

Le conseil d'administration

Composition au 31 mars 2023

► Président

Philippe GEORGES

► Vice-présidents

Salvatore DI ROSA (CFDT)
Bernard COSTE (CGT)
François MAURY (ANGDM)*
Laurent BERGEOT (ANGDM)

► Représentants des affiliés

Titulaires

CGT

Richard CAUDY
Bernard COSTE
Freddy MAUGIRON

CFDT

Salvatore DI ROSA
Mohamed DRICI
Monique WENNER

FO

Dominique DIAGO
Joëlle LIEBHARDT
Marie-Paule MATHON

CFTC

Éric GROH
Gilbert LECHARDEUR
Georges PINA

CFE-CGC

Daniel BROGNIART
Francis CAYEN
Daniel GOSSET

Suppléants

Jean-Paul BOYER
Michel EIDENSCHENCK
Hervé SABBA

Franco DOSSO
Josiane CLAVELIN
Denis SCHMIDLIN

Éric CASTEL
Edouard DAPVRIL
Joël BIGOURD

Serge BOULINGUEZ
Robert JUTKOWIAK
Kurt SCHIRLE

Maurice ZUDDAS
Roger COLONEL
Pierre KOPPAL

► Représentants des exploitants et anciens exploitants - ANGDM

Titulaires

Fabienne BARDIN
Laurent BERGEOT
Isabelle BITOUZET
Sylvain DUDA
François MAURY
Christian ROUGIER
Céline SCHUMPP
Léon VALIN

Suppléants

Karine ARTHUR
François BAUDET
Joïc BERTHAUD
Gregory BREIT
Valérie DUPUIS-BARRIERE
Emmanuelle LE FEVRE
Claude PERUSSEL
Serge SPROCQ

► Personnalités qualifiées

Mohamed ABDELATIF
Philippe RENARD
Jean-Marie SPAETH
Jean-Dominique TORTUYAUX
Danielle TOUPILLIER

► Représentants de la CNAM

Titulaires

Fabrice GOMBERT
David OLLIVIER-LANNUZEL

Suppléants

Yves LAQUEILLE
Sofi LEROY

► Représentants du personnel

Titulaires

CGT
Karen ROSSI

Suppléants

Aurore DUTAILLY

UNSA

Xavier DEFFRENNES

Christine BERARD

► Commissaires du Gouvernement

Titulaires

Direction de la Sécurité sociale
Christine LABAT

Direction du Budget

Tristan QUESNEL

► Représentant du Ministre chargé des mines

Direction de l'Energie
Charlotte NUDELMAN-PETIT

► CEGEFI

Viviane SILO

* Fonction assurée par Michel REGEREAU jusqu'au 31 décembre 2022

Les commissions

COMMISSION DE L'OFFRE DE SANTÉ ET DE SOINS

▶ Président

Richard CAUDY

▶ Vice-président

Gilbert LECHARDEUR

▶ Représentants des affiliés

Titulaires

Richard CAUDY
Daniel GOSSET
Dominique DIAGO
Gilbert LECHARDEUR
Monique WENNER

Suppléants

Bernard COSTE
Francis CAYEN
Joëlle LIEBHARDT
Éric GROH
Salvatore DI ROSA

▶ Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

Fabienne BARDIN
Isabelle BITOUZET
Claude PERUSSEL
Christian ROUGIER
Léon VALIN

Suppléants

Emmanuelle LE FEVRE
Karine ARTHUR
Joïc BERTHAUD
François BAUDET
Céline SCHUMPP

▶ Personnes qualifiées

Titulaire

Mohamed ABDELATIF

Suppléant

Jean-Dominique TORTUYAUX

▶ Représentants de la CNAM

Titulaire

Fabrice GOMBERT

Suppléant

Sofi LEROY

COMMISSION DE GESTION

▶ Président

Éric GROH

▶ Vice-président

Marie-Paule MATHON

▶ Représentants des affiliés

Titulaires

Francis CAYEN
Salvatore DI ROSA
Michel EIDENSCHENCK
Éric GROH
Marie-Paule MATHON

Suppléants

Daniel BROGNIART
Monique WENNER
Richard CAUDY
Georges PINA
Joël BIGOURD

▶ Représentants des exploitants (ANGDM)

Titulaires

Fabienne BARDIN
Laurent BERGEOT
Isabelle BITOUZET
Céline SCHUMPP
Léon VALIN

Suppléants

François BAUDET
Sylvain DUDA
François MAURY
Christian ROUGIER
Claude PERUSSEL

▶ Représentants de la CNAM

Titulaire

Fabrice GOMBERT

Suppléant

Sofi LEROY

▶ Personnes qualifiées

Titulaire

Jean-Marie SPAETH

Suppléant

Philippe RENARD

COMMISSION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

▶ Président

Francis CAYEN

▶ Représentants des affiliés

Titulaires

Francis CAYEN
Bernard COSTE
Salvatore DI ROSA
Joëlle LIEBHARDT
Kurt SCHIRLE

Suppléants

Pierre KORPAL
Jean-Paul BOYER
Josiane CLAVELIN
Éric CASTEL
Robert JUTKOWIAK

▶ Représentants des exploitants

Titulaires

Karine ARTHUR
Fabienne BARDIN
Isabelle BITOUZET
Emmanuelle LE FEVRE
Christian ROUGIER

Suppléants

Valérie DUPUIS-BARRIERE
Léon VALIN
Sylvain DUDA
François BAUDET
Claude PERUSSEL

▶ Personnalités qualifiées

Jean-Dominique TORTUYAUX
Danielle TOUPILLIER

COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

▶ Président

Hervé SABBA

▶ Vice-président

Sylvain DUDA

▶ Représentants des affiliés

Titulaires

Serge BOULINGUEZ
Hervé SABBA

Suppléants

Dominique DIAGO
François DOSSO

▶ Représentants des exploitants

Titulaires

Léon VALIN
Sylvain DUDA

Suppléants

Gregory BREIT
Karine ARTHUR

▶ Secrétariat

Secrétaire : Romain BERTHIER (CDC), adjoint au responsable du service juridique de la direction appui aux fonds et à la gouvernance.

▶ Secrétaires adjoints

pour la CDC

Séverine CARDOT-MOAL, responsable de l'unité contentieux du service juridique de la direction appui aux fonds et à la gouvernance.

pour la CPAM de l'Artois

Sophie LECLERCQ-VOISIN, responsable du service contentieux général.

pour la CPAM de la Moselle

Marie-Pierre SCHOUG, responsable adjointe du service contentieux général.

▶ Co-secrétaires adjoints

pour la CPAM de l'Artois

Vincent DEGROOTE, référent juridique CRA.

pour la CPAM de la Moselle

Anne-Marie WAGNER, responsable du département CTX-LCF.

L'équipe de direction



De g. à dr. 1^{er} rang (assis) : Benoît FAURE-HALLEY, directeur national des ressources humaines, Jean-Marie GARCIA, directeur régional du Sud, Hervé LABORDE, directeur régional de l'Est, Brigitte DAGNAUD, directrice comptable et financière, Emmanuel CORMORECHE, directeur du patrimoine immobilier.

2^{ème} rang : Sylvain BESINGUE, directeur des systèmes d'information, Olivier AUBRY, directeur national du budget et des gestions assurantielles, Laurence DAVID, directrice nationale du pilotage et de la performance de l'offre de santé, Gilles de LACAUSSADE, directeur général, Béatrice MONTEUX, directrice de la communication, Nicolas BLANCHART, directeur régional par intérim du Nord, Sylvie ROBERT, directrice nationale des achats et des affaires juridiques.

La COG 2022-2024 : l'état des lieux réalisé

La nouvelle convention d'objectifs et de gestion, approuvée par le conseil d'administration de la CANSSM le 16 décembre 2021, a été officiellement signée par les ministres le 2 février 2022. Elle a pour objectifs de poursuivre la transformation engagée depuis plusieurs années et de garantir la pérennité de l'offre de santé Filieris, dans le respect des valeurs du régime minier.

Un état des lieux en vue d'un rapprochement avec la CNAM

Conformément aux engagements inscrits dans la COG, un état des lieux a été effectué au cours du second semestre 2022 par un groupement

d'experts mandatés par la CNAM. Les travaux ont porté tant sur la description détaillée de l'offre de santé Filieris que sur les aspects RH, financiers, juridiques, immobiliers, ou encore informatiques. La restitution de cet état des lieux qui a fortement sollicité les équipes Filieris a été présentée au conseil d'administration en février 2023. Les constats confortent l'importance de l'offre de santé Filieris et son caractère souvent indispensable au regard de la désertification médicale observée dans la plupart de ses territoires d'implantation. La suite des travaux prévoit l'élaboration d'un schéma cible de rapprochement avec la CNAM. L'avancement des travaux sera régulièrement présenté aux conseils d'administration de la CANSSM et de la CNAM.



Les grands enjeux de la COG 2022-2024

Poursuivre la modernisation et l'efficacité de l'offre de santé Filiaris,
avec pour fil conducteur un projet de santé actualisé, centré sur le patient,
le résident et l'utilisateur, tout en veillant à l'équilibre financier.

Préparer l'avenir :

la COG pose le cadre d'une réflexion sur la stratégie à plus long terme pour le régime minier et la pérennisation de son offre de santé. Il s'agit également d'offrir un avenir professionnel pérenne aux salariés. Dans ce contexte, un rapprochement avec la CNAM sera étudié.

Garantir le respect des principes et des valeurs du régime minier.

S'inscrire dans les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain :

Filiaris s'adapte en continu aux évolutions qui traversent notre société - crise sanitaire, nouvelles technologies, transition écologique, responsabilité sociétale.





**FILIERIS
SE
MODERNISE**

M
O
D
E
R
N
I
S
E

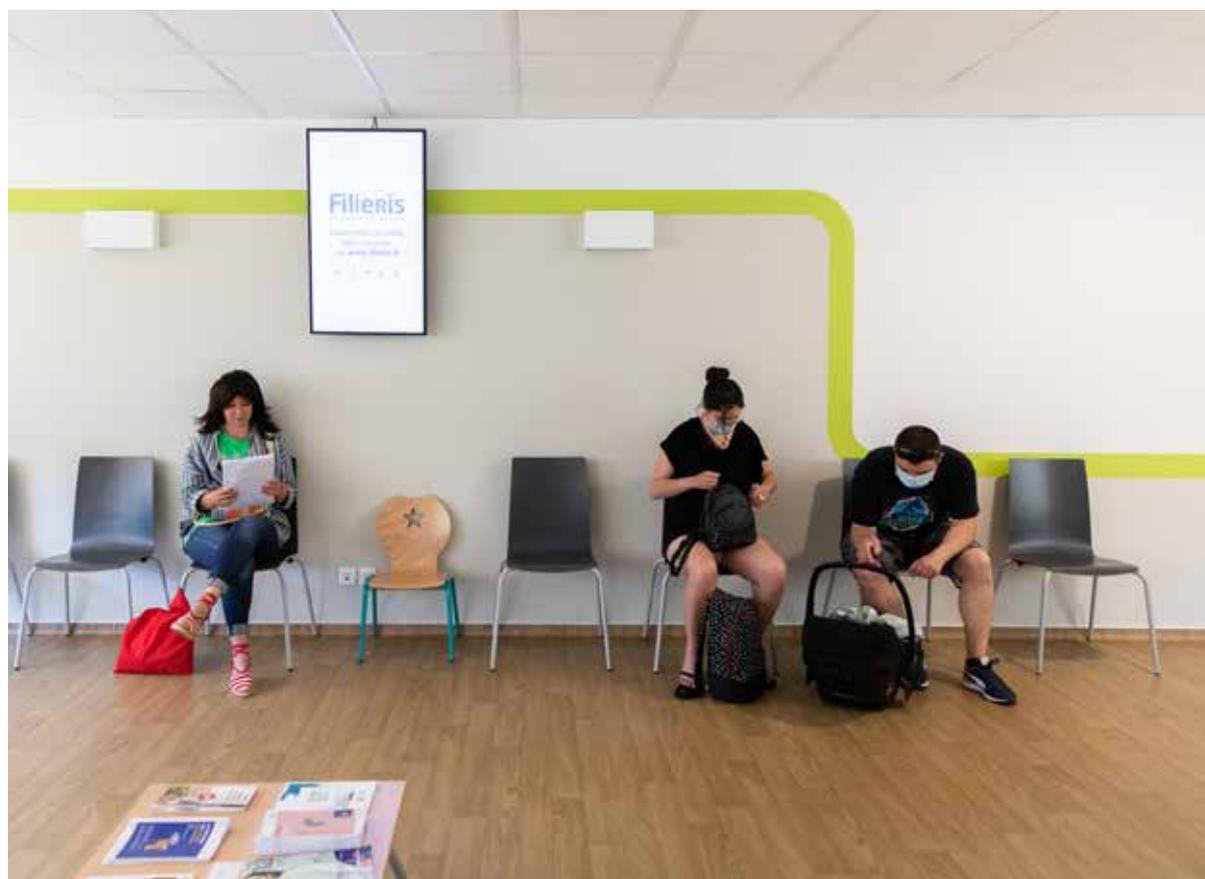
Améliorer le confort des résidents et développer les différents types d'accueil

Dans les anciens bassins miniers, les dispensaires des mines sont restés dans les mémoires. Aujourd'hui, l'offre de santé Fileris, autrefois réservée aux seuls affiliés miniers et ouverte à toute la population depuis près de 20 ans, a bien changé. Ses structures, établissements de santé, centres de santé, Ehpad, disposent de plateaux techniques modernes et offrent un confort de vie et un cadre de travail agréables.

Pour accompagner la dynamique de développement de ses établissements, Fileris engage des opérations importantes de restructuration et d'humanisation des structures. Ces opérations permettent de répondre à une demande forte, à une médicalisation accrue, en particulier dans le secteur médico-social et, parallèlement, à une plus grande spécialisation dans la prise en charge des publics.

Les capacités d'accueil sont ainsi étendues par la création de lits supplémentaires et de nouveaux types d'accueil, tels que l'accueil de jour. Pour le confort des résidents et des patients, Fileris adapte ses solutions d'hébergement pour répondre aux attentes, avec notamment la création de chambres individuelles.

Enfin, la création ou la modernisation des plateaux techniques est également un levier important pour la diversification de l'activité des établissements et la qualité des soins.





Les opérations 2022

Ehpad de Creutzwald (57) : 13 lits supplémentaires d'hébergement permanent et temporaire.

Établissement de santé de la Pomarède (30) : 20 lits supplémentaires de soins de suite et de réadaptation, spécialisés sur les affections de la personne âgée.

Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux, hôpital de proximité (81) : modernisation du bâtiment, des équipements adaptés à la diversité des prises en charge et création d'un plateau d'hospitalisation de jour.

Résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée (38) : réduction du nombre de chambres à deux lits, création d'une salle d'eau privative pour chaque chambre, création d'un accueil de jour en relais des aidants des personnes accueillies.

Établissement de santé de la Roseraie (62) : début des travaux pour la création de chambres individuelles supplémentaires, création d'un plateau technique de kinésithérapie.

6,8 M€ investis dans la modernisation des bâtiments de l'offre de santé

18 centres de santé ayant fait l'objet de travaux

28 projets de rénovation, transfert ou restructuration terminés ou engagés en 2022

Des accueils modernes et des locaux fonctionnels pour les équipes —



Des locaux neufs, conçus pour l'exercice de la médecine et des espaces d'accueil et de consultation agréables, sont autant d'éléments importants pour l'attractivité des centres de santé et la qualité de vie au travail.

La location, le plus souvent en partenariat avec les collectivités locales, est désormais privilégiée par Filieris afin d'optimiser les coûts tout en proposant des locaux mieux situés, adaptés à l'accueil des patients et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En 2022, plusieurs bâtiments neufs ont été livrés et investis par des centres de santé Filieris : Zac des 2 villes [Hénin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle (62)], Ensisheim (68), Forbach (57) et Alès (30). La construction a également débuté en 2022 pour de futurs centres de santé à Saint-Martin-de-Valgagues (30) et Barlin (62) .

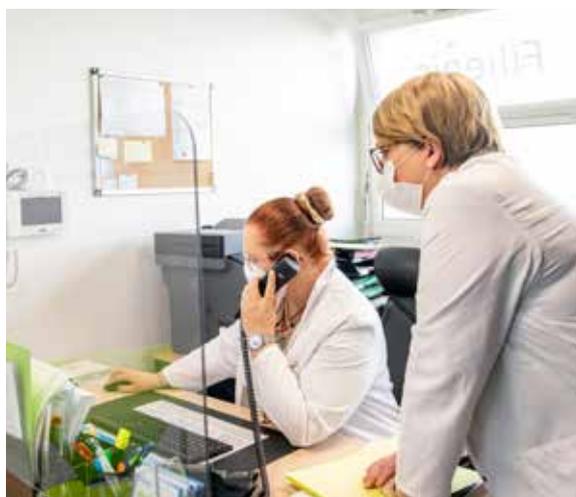
Lorsque les locaux existants le permettent, des travaux de rénovation sont engagés. L'objectif : créer des bureaux de consultation supplémentaires pour renforcer les équipes, réaménager les espaces d'accueil pour offrir un meilleur service aux patients. Les obligations liées à l'accessibilité et à la performance énergétique des bâtiments sont également prises en compte.

C'est notamment le cas des centres de santé Filieris d'Isère, à la Mure et à La Motte d'Aveillans dont les opérations de rénovation ont été lancées en 2022.



Des systèmes d'information soutiens de l'offre de santé

Les systèmes d'information évoluent en lien avec les besoins de l'offre de santé et les nouvelles normes. En 2022, la direction des systèmes d'information a procédé à l'actualisation du schéma directeur des systèmes d'information de Filieris. Le déploiement d'outils liés à la relation-patient et l'ouverture du système d'information pour une meilleure coordination autour du patient font partie de ses axes stratégiques. 52 projets ont ainsi été identifiés.



Des outils métiers à l'état de l'art pour les professionnels

Pour faciliter le travail en équipe, le partage d'informations et assurer un meilleur suivi du patient, deux outils ont été déployés pour les professionnels de santé : le premier est le logiciel MLM (Mon Logiciel Médical) pour les centres de santé dont le déploiement s'est achevé en novembre 2022. En parallèle, l'outil MAIA, dédié à la prise de rendez-vous en ligne, a été déployé dans l'ensemble des centres de santé.

Le second outil, Hopital Manager, concerne les établissements de santé. Son déploiement dans les 11 établissements Filieris s'est achevé en mars 2022.

Pour accompagner les professionnels dans ces évolutions, les équipes projet mettent en œuvre des sessions de formation, des webinaires et assurent une assistance sur site.

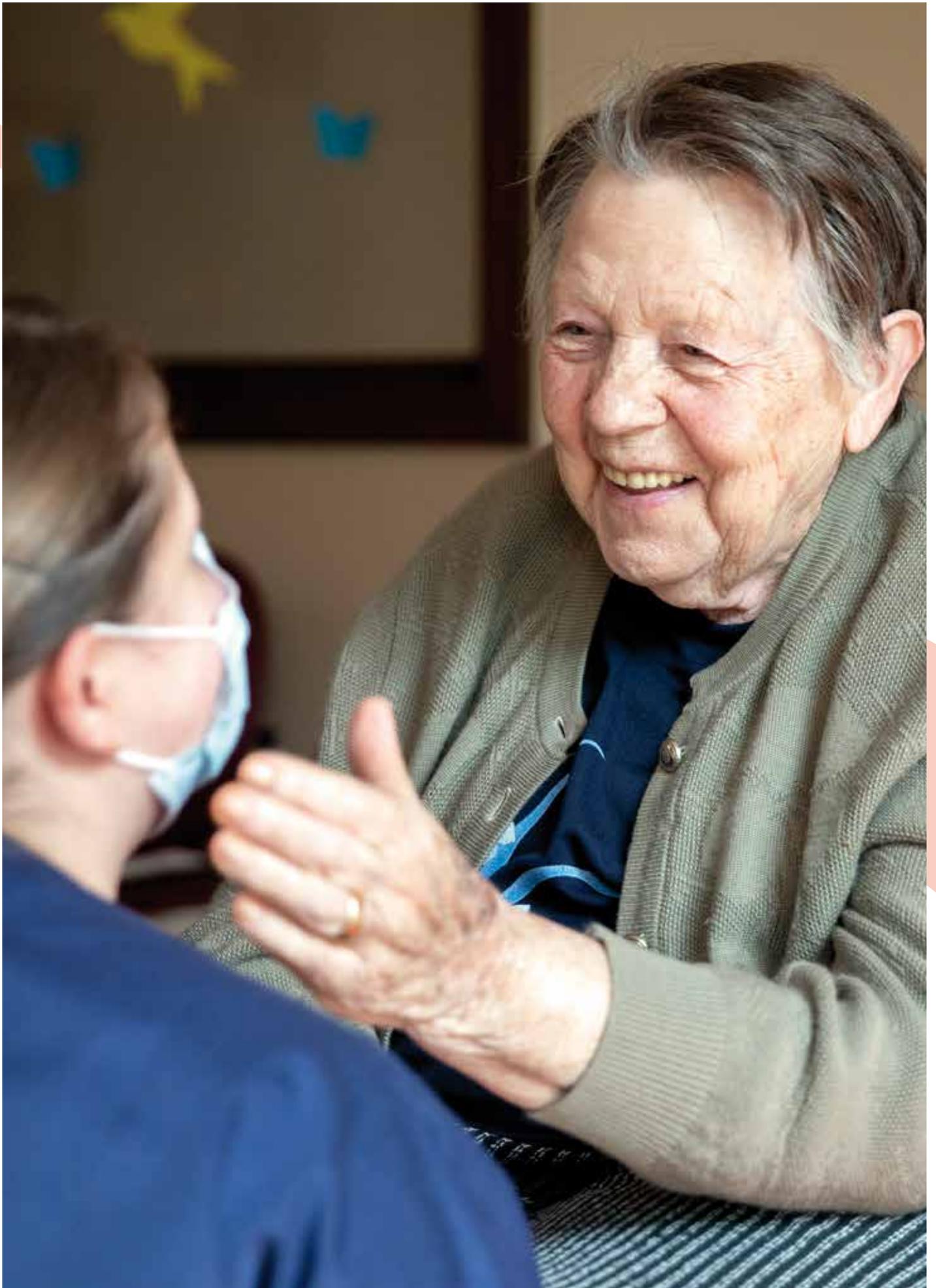
Déploiement du WiFi dans les structures

Un accès sécurisé au WiFi au sein des établissements Filieris a été déployé à compter de la fin d'année 2022. L'objectif : permettre aux personnes extérieures (patients, résidents, visiteurs), de se connecter facilement et en toute sécurité. Le dispositif prévoit en outre une unification de l'ensemble des accès WiFi de toutes les structures pour simplifier les connexions d'un agent mobile.

Des actions pour renforcer la cyber sécurité

Le secteur de la santé n'étant pas épargné par les cyberattaques, Filieris met en œuvre des actions de sensibilisation des collaborateurs à la sécurité et protège ses systèmes d'information. Un plan d'actions a été élaboré en février 2022 pour renforcer leur sécurité et prévenir les attaques. Un audit a été réalisé, incluant des tests d'intrusion, en novembre.





**FILIERIS
APPORTE DES
RÉPONSES
AUX ENJEUX
DE SANTÉ**

ENJEUX

Qualité : le patient au cœur de la démarche —

La qualité et la pertinence du parcours de soins sont au cœur des stratégies nationales de santé, déclinées au sein des territoires par les ARS. Présent aux différents moments de ce parcours, Filieris s'attache à suivre chaque patient avec attention, de la prévention à la prise en charge. L'enjeu : faire progresser la santé publique pour que chacun soit acteur de sa santé et, par là-même, contribuer à une meilleure maîtrise des coûts.

L'écoute et l'attention portées au quotidien aux patients et aux usagers, la prise en compte de leurs besoins et un parcours de soins facilités : tels sont les points forts relevés par les auditeurs en charge de la certification qualité des structures Filieris.

Une vraie reconnaissance de l'engagement quotidien des équipes, tant soignantes qu'administratives et techniques.

Toutes les structures Filieris sont engagées dans une démarche qualité, certaines avec un objectif de certification par les autorités compétentes.

Un nouveau cadre référentiel pour le sanitaire et le médico-social

En 2022, la HAS (Haute Autorité de Santé) a fait évoluer ses évaluations qualité dans le cadre de la certification, sur la base de nouveaux référentiels.

Concernant les établissements et services médico-sociaux, le référentiel porte sur la personne accompagnée, les professionnels, la structure et sa gouvernance. Les premières évaluations auront lieu à partir du 1^{er} juillet 2023.

Pour les établissements de santé, le référentiel renforce la méthode du patient-traceur. Actuellement, tous les établissements de santé Filieris sont certifiés en version 2014. Filieris s'est donc mis en ordre de marche pour accompagner les équipes dans la mise en œuvre de ces évolutions. Au sein du groupe, l'établissement de réhabilitation respiratoire de Folcheran (07) a été le premier à s'engager dans cette nouvelle évaluation en vue d'une certification en version 2020, dès novembre 2022.

L'AFNOR renouvelle la certification qualité de 21 centres de santé Filieris dans les Hauts-de-France

Les centres de santé certifiés sont régulièrement audités par l'AFNOR Certification qui analyse les pratiques au regard des exigences du référentiel Quali'Santé. Ce dernier comprend un certain nombre d'engagements, tels que la qualité de l'accueil, la confidentialité des informations, la sécurité ou encore l'information des patients. À l'issue des audits réalisés en 2022 sur sites, l'AFNOR a délivré la certification à 21 centres de santé Filieris des Hauts-de-France.

Dans le secteur de l'aide et des soins à domicile, rappelons que le service d'aide et de soins à domicile Filieris (SPASAD), dans les Hauts-de-France, est également certifié pour l'ensemble de ses activités.

21 centres de santé certifiés par l'AFNOR



Les centres de santé certifiés dans les Hauts-de-France :

Angres, Aniche, Aubry, Auchel, Avion (rue Eluard), Bully-les-Mines (boulevard des Alouettes), Bully-les-Mines (boulevard de la Cité 2), Carvin, Condé-sur-Escaut, Courcelles-lès-Lens, Douai (Marceau), Fenain, Guesnain, Harnes, Hénin-Beaumont (rue Macé), Lapugnoy, Lens (Gare), Méricourt, Roost-Warendin, Rouvroy, Vieux-Condé.

Prévention : aider chaque patient à mieux gérer sa santé —

La prise en charge des patients ne se limite pas aux soins : la prévention fait partie intégrante du parcours de santé. Les professionnels de santé Filieris, au cours de leur exercice, attachent ainsi une attention particulière à la détection des personnes vulnérables, au dépistage des affections chroniques et à la promotion des bons comportements pour permettre aux patients de mieux gérer leur santé.

En tant qu'offreur de soins présent sur des territoires parmi les moins bien servis en matière d'offre médicale, Filieris coordonne de nombreuses actions dans une logique d'approches intégrées entre ses différentes structures, en lien étroit avec les professionnels de santé et autres partenaires du territoire.

Un nouveau plan national de prévention-promotion de la santé

Le plan national de prévention-promotion de la santé 2022-2024 a été adopté à l'unanimité par la commission de l'offre de santé et de soins en mars 2022. Ce plan, qui fixe les orientations des actions à conduire sur la période de la COG, fait l'objet d'une déclinaison par direction régionale, afin d'être au plus près des spécificités de chaque territoire.

Ces grandes orientations s'inscrivent dans le plan « Ma santé 2022 ». Filieris participe ainsi activement aux actions liées aux thématiques nationales de

santé publique : vaccination, promotion de l'activité physique et d'une nourriture de qualité, lutte contre les addictions, dépistages (hépatite C, cancers), soutien aux personnes précaires.

Filieris poursuit par ailleurs sa mission de prise en charge des fragilités : vulnérabilités sociales et difficultés d'accès aux soins, repérage, évaluation et prise en charge de la perte d'autonomie, pathologies chroniques, violences intrafamiliales, santé mentale...

Le programme ICOPE en marche avec Filieris

Filieris a été retenu par le ministère de la Santé pour déployer le programme de repérage et de prévention de la dépendance de l'OMS (ICOPE). Objectif : permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé. Il s'agit de retarder la dépendance par une stratégie de repérage précoce et de prise en charge des personnes de plus de 65 ans.

Le pôle prévention et promotion des parcours en santé (P4S) de Filieris est le référent opérationnel de mise en œuvre de cette démarche sur deux territoires du sud de la France : le Carmausin-Ségala (Tarn) et Alès Agglomération (Gard).

En 2022, le P4S a ainsi lancé un programme d'activités en direction des jeunes seniors : ateliers avec diététiciens, sophrologues, professeur d'activité physique adaptée, journée dédiée à la prévention routière (200 dépistages visuels et auditifs effectués).

zoom SUR LA PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ INFANTILE

À l'échelle mondiale, la France incluse, l'obésité infantile a fortement progressé. Les médecins Filieris effectuent chaque jour un travail important d'information auprès des patients. Au sein des centres de santé, des actions sont régulièrement organisées pour sensibiliser ou donner les bons réflexes en termes d'activité physique et d'alimentation, notamment via des ateliers d'éducation thérapeutique ou des programmes complets tels que « Je bouge, je grandis », dans le Tarn.

C'est dans cette même perspective qu'un pédiatre au sein d'un centre santé Filieris, est intervenu, en 2022, dans une émission spéciale « obésité infantile » de l'Observatoire de la santé, média santé grand public (vidéo consultable sur topsante.com).



Le suivi post-professionnel des anciens mineurs

Le programme de suivi post-professionnel au bénéfice des anciens mineurs conduit par la CANSSM a repris en mai 2022, après une interruption de plus de deux ans en raison de la crise sanitaire.

Lancée en 2016, cette action est menée en partenariat avec l'Assurance maladie des Mines, la Caisse des Dépôts et l'Ahnac. Il s'agit d'inviter les affiliés à consulter leur médecin traitant qui leur prescrit les examens nécessaires en vue d'une éventuelle reconnaissance de pathologies comme maladie professionnelle.

En 2022, plusieurs vagues d'invitations ont été programmées de mai à octobre, avec 4000 retraités invités mensuellement.

15 224

retraités miniers éligibles ont reçu une invitation entre mai et septembre 2022

PRADO – SOPHIA

Le partenariat avec la CNAM sur les programmes PRADO (service de retour à domicile des patients hospitalisés) et SOPHIA (service d'accompagne-

ment des maladies chroniques, asthme et diabète) s'est poursuivi avec une progression du nombre d'affiliés miniers adhérents.

PRADO

322 affiliés miniers adhérents en 2022 dont :

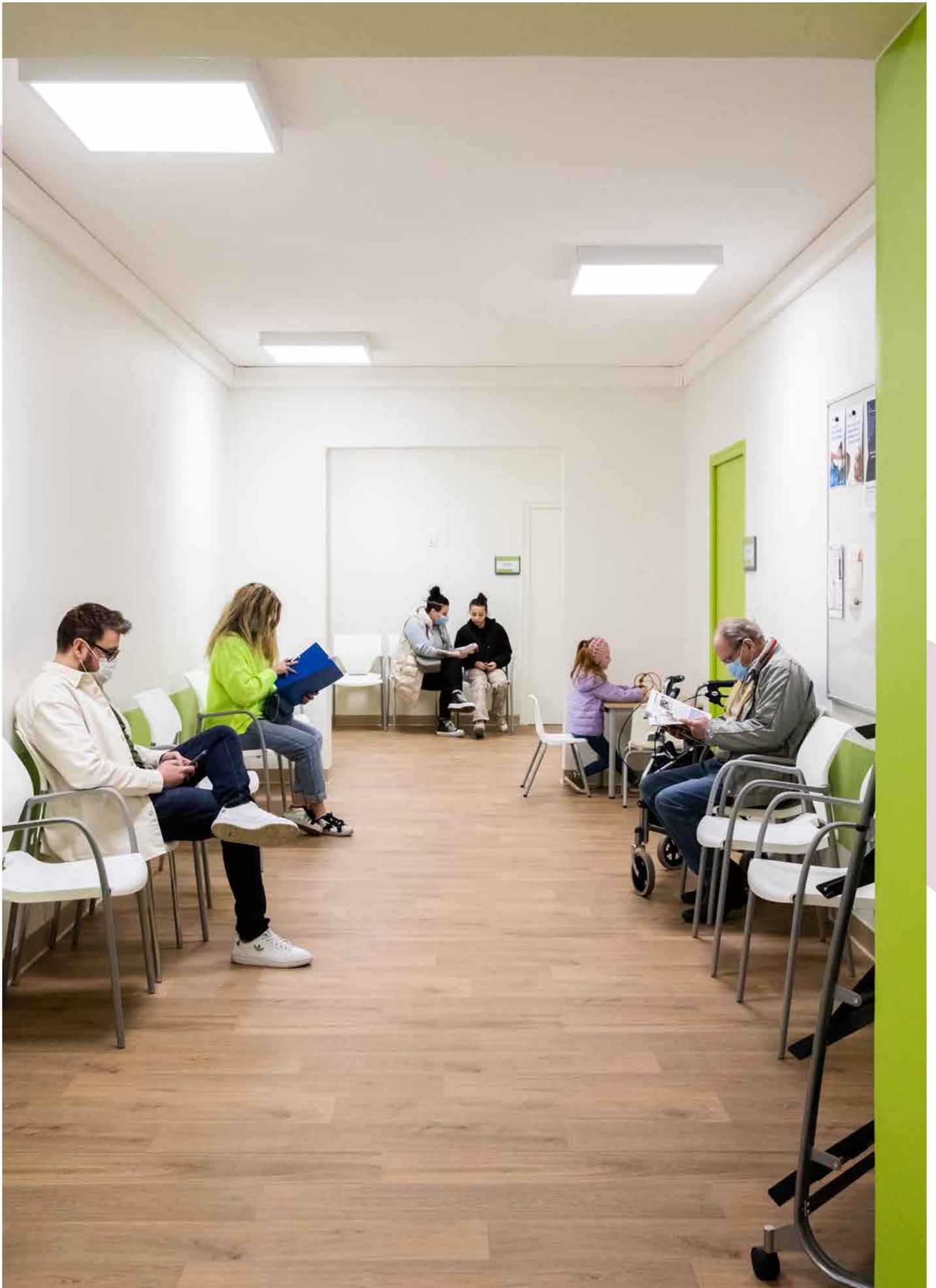
- ▶ Chirurgie : 85
- ▶ Broncho-pneumopathie : 29
- ▶ Personnes âgées : 106
- ▶ AVC : 32
- ▶ Insuffisance cardiaque : 70

(Données du 01/01 au 12/10/2022)

SOPHIA

2 028

affiliés miniers adhérents



**FILIERIS LUTTE
CONTRE
LES DÉSERTS
MÉDICAUX ET
LES INÉGALITÉS
D'ACCÈS AUX
SOINS**

LUTTE

Une participation active à l'organisation des soins dans les territoires

La proximité géographique est l'un des premiers critères de choix de son médecin. Sur des territoires sous-médicalisés, l'éloignement et la rareté des offres médicales peuvent constituer de vraies difficultés pour les patients. En maintenant une solution santé solide et accessible à tous sur ces territoires, en innovant avec les partenaires locaux, Filieris agit pour éviter que certains renoncent à se soigner.

Fort d'une longue expérience dans des bassins de vie en voie de désertification médicale, Filieris est convaincu que la lutte contre les inégalités d'accès aux soins passe par la coopération entre acteurs d'un même territoire.

Le groupe contribue ainsi activement à l'organisation des soins, qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la permanence des soins comme de l'élaboration des projets régionaux de santé des ARS.

Concrètement, cette coopération prend la forme de conventions avec d'autres structures d'un territoire pour élargir la prise en charge des patients. Filieris est, en outre, à l'initiative ou fait partie de nombreuses CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé).

Ses établissements développent également des partenariats comme, par exemple, en Moselle, dans le cadre de la convention « Mosar » qui favorise la coopération transfrontalière avec l'Allemagne pour un meilleur service de proximité aux habitants du secteur.

Impliquées dans les évolutions des secteurs d'activité dans lesquels le groupe intervient, les équipes Filieris contribuent à des travaux majeurs sur le plan national : réforme du financement SSR (soins de suite et de réadaptation), sous l'égide du ministère de la Santé ; avenants à l'accord national des centres de santé avec l'Assurance maladie.

En 2022, Filieris a notamment participé aux réunions de concertation organisées en régions dans le cadre du Conseil National de la Refondation en santé.



7 ouvertures de
centres de santé

136 lieux
de consultation en
ambulatoire

276 implantations
dans les territoires

15 places en plus au SPASAD
dans les Hauts-de-France

1 service de téléradiologie

L'adaptation du réseau —

Le maintien d'un maillage de proximité est un objectif majeur de la stratégie de santé de Filieris. Il passe par l'adaptation de son réseau des centres de santé qui sont parfois les seules structures de premier recours restantes en zones sous-médicalisées.

En lien avec les collectivités locales, Filieris effectue des regroupements de consultations au sein de centres de santé de taille plus importante, dans des locaux attractifs pour les professionnels de santé.

En 2022, plusieurs ouvertures de centres de santé sont ainsi le fruit de regroupements :

Bruay-la-Buissière, Douai et la Zac des 2 villes (Hénin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle) dans les Hauts-de-France, Ensisheim et Forbach dans l'Est.

Le groupe a, par ailleurs, procédé à deux déménagements de centres dont les locaux étaient devenus vétustes, la structure restant implantée dans la même commune : Leforest (62) et Alès (30).

Du côté des établissements, il s'agit également d'augmenter les capacités de manière à proposer de nouvelles prises en charge adaptées aux besoins des territoires. Ces développements sont effectués en lien avec les projets régionaux de santé pilotés par les ARS.





Le laboratoire SHAB effectif depuis le 1^{er} janvier 2022

À la suite d'une réflexion avec les partenaires du territoire, un groupement de coopération sanitaire (GCS) a été constitué, entre Filieris, les centres hospitaliers de Valenciennes, Denain, Maubeuge, Le Quesnoy et l'Ahnac, pour l'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale multi-sites. Le « SHAB » (Sambre Hainaut Artois Biologie) a été officiellement créé le 1^{er} janvier 2022. En réunissant les laboratoires existants de ses membres, le GCS propose aux patients du territoire un service moderne et performant.



ZOOM SUR L'EXTENSION D'ACTIVITÉ DU SPASAD

À la suite d'un appel à projet, le SPASAD Filieris a repris, le 1^{er} juillet 2022, les activités d'aide et d'accompagnement à domicile du CCAS de la ville de Valenciennes (59).

77 usagers ont souhaité bénéficier de la qualité des prestations offertes par le SPASAD.

Afin de permettre une continuité d'activité, mais aussi de rassurer les nouveaux usagers, tous ont bénéficié d'une visite à domicile conjointe d'un personnel Filieris et d'un personnel du CCAS.

Par ailleurs, le SPASAD a saisi l'opportunité de la cessation d'activité du SSIAD du CCAS de Valenciennes pour solliciter de l'ARS Hauts-de-France une extension de l'activité de son service de soins infirmiers à domicile situé sur le département du Nord, sur le site d'Anzin.

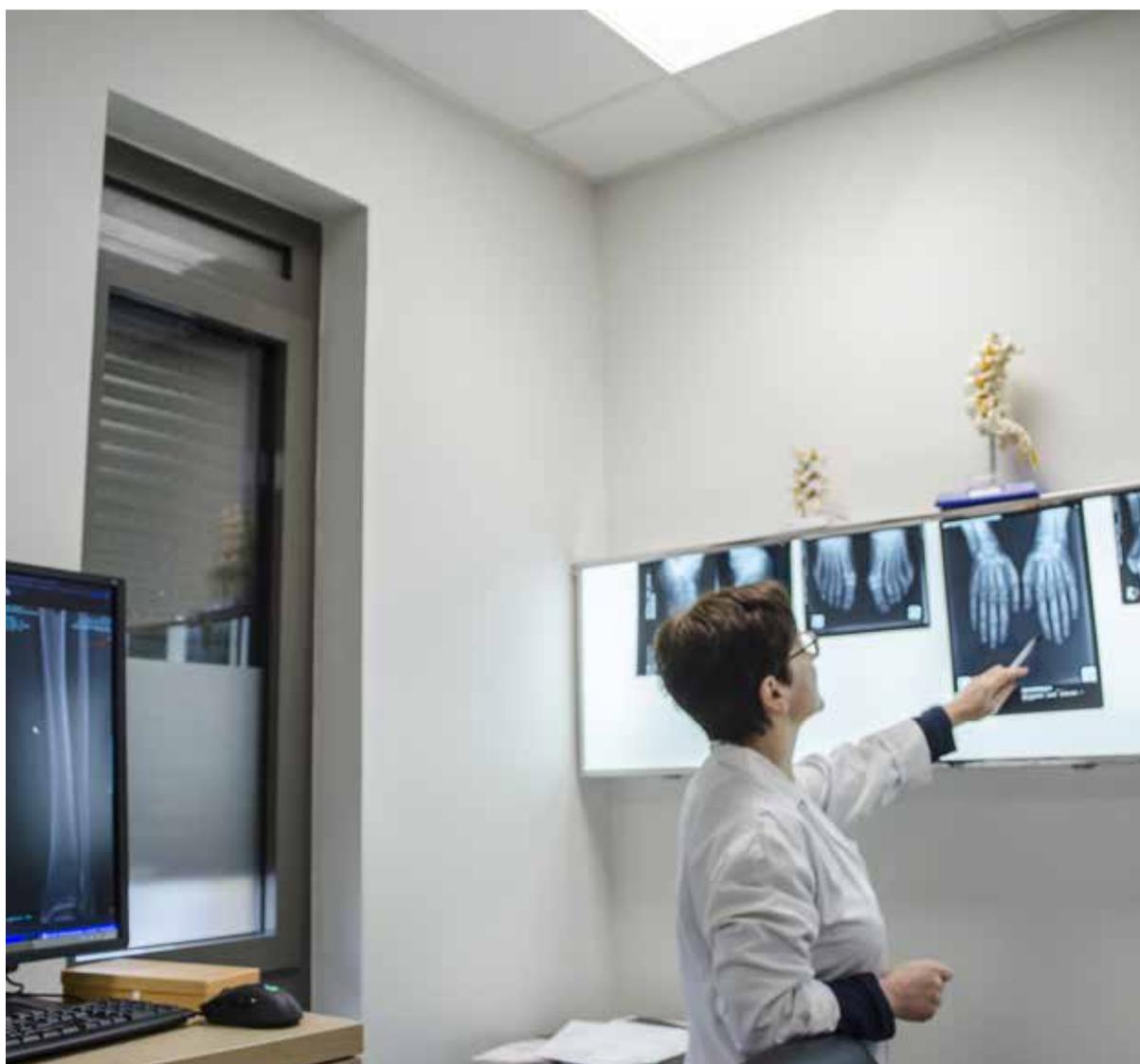
Le déploiement de la télémédecine

La e-santé, en particulier la télémédecine, constitue un enjeu clé pour l'accès aux soins. À ce titre, outre le développement des téléconsultations, Filieris est partie prenante à plusieurs expérimentations de télémédecine dans le cadre de programmes lancés par les ARS.

En avril 2022, une solution de téléradiologie a été mise en place au sein du service radiologie de la Polyclinique Sainte-Barbe de Carmaux (81). Le dispositif (Medin+) permet d'optimiser la lecture

des clichés et de réduire les délais de rendez-vous, face à l'accroissement de la demande et aux difficultés de recrutement de radiologues.

Les clichés du patient sont adressés en temps réel via un serveur sécurisé. L'équipe de radiologues Medin+, située à Montpellier, effectue à distance la lecture, l'analyse des clichés puis adresse le compte-rendu au service de la polyclinique en 20 minutes.





FILIERIS RECRUTE

RECRUTE



Vers plus d'attractivité du groupe

Confronté comme l'ensemble des acteurs locaux aux difficultés de démographie médicale, Filieris conduit une politique de recrutement active. Dans un contexte de pénurie générale, ces difficultés de recrutement s'étendent désormais à d'autres profils : infirmiers, aides-soignants, aides à domicile... Le groupe dispose toutefois de nombreux atouts en tant qu'employeur, comme en témoigne une politique RH orientée vers la qualité de vie et le dialogue.

Une politique de recrutement soutenue

Depuis plusieurs années, des actions destinées à favoriser le recrutement sont mises en place : accueil régulier, dans les centres de santé, de stagiaires, étudiants en médecine, étudiants infirmiers, internes, présence lors d'événements

professionnels, contacts avec les facultés de médecine, interventions dans les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers), communication sur les réseaux sociaux...

23 médecins et chirurgiens-dentistes recrutés en 2022

- ▶ **16** médecins en centres de santé dont 13 généralistes et 3 spécialistes,
- ▶ **4** médecins en établissements,
- ▶ **3** chirurgiens-dentistes en centres de santé.

64 médecins formés à la maîtrise de stage

252 stagiaires accueillis, dont 101 futurs médecins généralistes et 139 élèves infirmiers

Un partenariat avec l'ISNI pour une meilleure information des internes

Chaque année, les médecins des centres de santé Filieris accueillent en stage de nombreux internes. Pour améliorer leur accueil en équipes soignantes et mieux les informer sur l'exercice salarié, Filieris et l'ISNI ont souhaité s'associer dans le cadre d'un partenariat. L'ISNI représente et rassemble les internes de toutes les spécialités, dans l'ensemble de la France soit plus de 32 000 internes. Le partenariat est conclu pour une année et sera déployé dans les territoires où Filieris est implanté, afin de nouer des relations de terrain avec les sections régionales de l'ISNI. Un premier partenariat avait déjà

été signé entre le syndicat des internes du Languedoc-Roussillon et la direction régionale Filieris du Sud. La signature officielle du partenariat est intervenue le 12 janvier 2023.



ISNI : InterSyndicale Nationale des Internes

Une marque employeur plus affirmée

Face à la concurrence accrue entre les employeurs, Filieris a débuté, en 2022, des travaux visant à formaliser sa marque employeur. L'enjeu : valoriser ses atouts et sa capacité à offrir des perspectives de carrière, d'évolution professionnelle et d'orientation vers d'autres métiers.

Pour une meilleure coordination des actions entreprises à tous les niveaux (communication, RH, actions régionales...), un comité de pilotage recrutement national a, par ailleurs, été créé. Réuni à trois reprises en 2022, il a permis d'établir un premier état des lieux.

L'ensemble de ces travaux devrait aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Filieris au salon virtuel du handicap de l'UCANSS

Ce salon virtuel met en relation les candidats en situation de handicap et les organismes de sécurité sociale. Ces derniers publient leurs offres d'emploi sur la plate-forme du salon. Les candidatures et la pré-sélection s'effectuent en ligne avant d'engager, sur 3 jours, des entretiens téléphoniques avec les candidats présélectionnés.

Filieris a ouvert un stand virtuel pour cette édition qui avait lieu en octobre et novembre 2022. Au global, Filieris a proposé plus de 40 postes.

zoom SUR LE RECRUTEMENT DES AIDES À DOMICILE



Avec plus de 1000 collaborateurs, les services d'aide à domicile Filieris recrutent tout au long de l'année, dans un domaine où le *turn over* est important.

Le SPASAD Filieris du Nord conduit régulièrement des actions innovantes pour faciliter le recrutement et permettre l'embauche d'auxiliaires de vie formés et motivés. Ainsi, plusieurs programmes de POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) ont été mis en place en partenariat avec Pôle emploi et ADECOI formation. Après 3 mois de formation, ce sont 19 nouvelles aides à domicile qui ont intégré Filieris au 1^{er} avril 2022, en CDI.

Autre initiative : le recours aux contrats de professionnalisation, testé avec succès sur la période 2021-2022. Le SPASAD a accueilli 9 alternants, accompagnés au quotidien par des personnes compétentes. Les tuteurs enseignent les gestes pratiques et les bonnes postures directement au domicile d'un usager, et non sur un mannequin en salle de formation. Les alternants sont plus rapidement opérationnels et ont ainsi une réelle conscience du métier et de la réalité de terrain.

Une politique RH attentive à la qualité de vie au travail

Proposer des parcours professionnels aux salariés

Filieris a poursuivi en 2022 les actions engagées dans le cadre de la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) pour développer les compétences de ses collaborateurs et faciliter la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Chaque année, les orientations stratégiques nationales de formation concourent à l'élaboration du plan de développement des compétences, de manière à mieux cadrer les formations à dispenser et à servir le projet d'entreprise.

En 2022, les formations internes ont été développées, afin de transmettre savoirs et savoir-

faire entre collaborateurs. Les formations des managers au processus formation permettent une meilleure utilisation des marchés et des dispositifs ainsi que l'optimisation des financements.

Pour faciliter les parcours, les entretiens annuels d'évaluation sont désormais ouverts à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Enfin, la mise en place du comité de carrière national, fin 2021, et les formations des managers à l'accompagnement des parcours professionnels ont permis de favoriser les mobilités géographiques et fonctionnelles au sein de l'entreprise.

La formation au sein de Filieris (au 31 décembre 2022)

12 259
jours réalisés

91 946
d'heures réalisées

1 908
collaborateurs formés

Des droits et des devoirs harmonisés

L'histoire de Filieris a conduit à la coexistence de nombreux accords spécifiques selon les territoires et les métiers. Entreprise unique depuis 2011, le groupe procède depuis à l'harmonisation de ces accords pour un traitement équitable de l'ensemble des salariés de Filieris.

En 2022, deux accords ont été signés allant dans le sens de cette harmonisation : l'accord quadriennal relatif à la négociation obligatoire sur la rémunéra-

tion, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise, signé le 22 février 2022 ; l'accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail des collaborateurs administratifs, signé le 1^{er} mars 2022.

Un nouveau règlement intérieur national a, par ailleurs, été signé le 15 décembre 2022, avec une entrée en application au 1^{er} février 2023.

Une offre de services pour le bien-être des salariés

Entre un secteur de la santé en tension et un monde du travail en perpétuel mouvement, l'accompagnement des salariés au quotidien est un point d'attention permanent pour Filieris et un engagement fort de sa politique RH. Outre les accords d'entreprise et la recherche constante de qualité de vie au travail, Filieris propose à tous ses

salariés une offre de services variée, avec l'aide de partenaires spécialisés.

Santé, logement, écoute et soutien psychologique, action sociale,... : ces services sont gratuits et garantissent confidentialité et anonymat aux salariés.

Carte d'identité

Chiffres clés

Répartition des collaborateurs de la CANSSM (hors CDD)	Offre de soins ambulatoire	Établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires	Services supports	Personnel mis à disposition et autres gestions	Total catégories professionnelles
Médical	330	53	0	12	395
Paramédical	290	1141	6	51	1488
Aide à la personne	0	936	0	0	936
Administratif et technique	316	538	445	48	1347
Total catégories professionnelles	936	2668	451	111	4166

Les métiers de Filieris

438 professionnels médicaux dont :

203 médecins généralistes

136 médecins spécialistes

22 chirurgiens-dentistes

74 pharmaciens

3 sages-femmes/maïeuticiens

1 690 professionnels paramédicaux

Infirmiers, opticiens, kinésithérapeutes, aides-soignants...

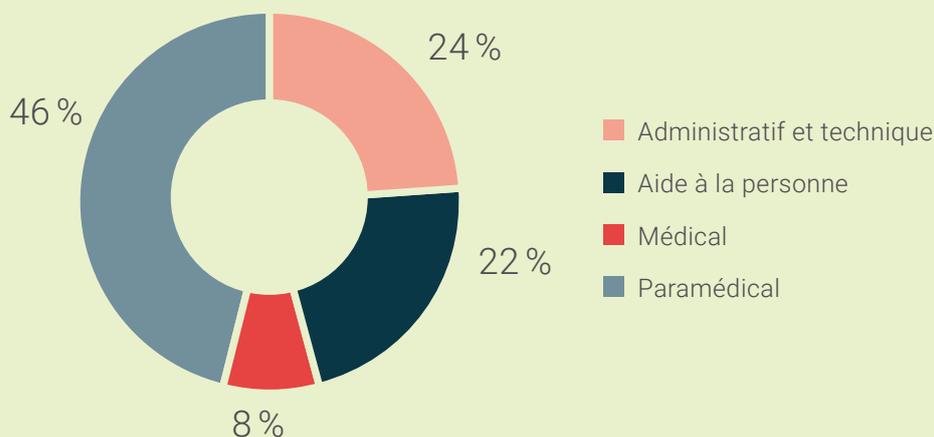
1032 aides à la personne

1477 professionnels en soutien

Accueil, logistique, achats, patrimoine, RH, comptabilité, management, informatique, communication...

NB : Effectif CDI et CDD

Répartition des entrées en 2022 par domaine d'activité





**FILIERIS
ACTEUR
RESPONSABLE**

ACTEUR
RESPONSABLE

Conformément aux engagements inscrits dans la COG, Filieris met en œuvre un plan d'actions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui couvre 4 volets : environnemental, économique, social et gouvernance. Cette démarche irrigue l'ensemble des actions engagées par le groupe, quel que soit le domaine.

13
référents
développement
durable

80 %
de déchets
recyclés

82 %
de véhicules propres
(véhicules à faible
émission de CO₂)

2,6 %
de baisse de
consommation
d'énergie

11 215 visioconférences
organisées par les agents

98 % des marchés contenant
des clauses environnementales (chiffres 2021)

Politique handicap : une mission est née

La mission handicap, mise en place en 2022, représente la politique handicap de Filieris et tous ceux qui en assurent le pilotage et la mise en œuvre. Elle évolue sous l'égide d'un comité de pilotage multidisciplinaire et est déployée par une équipe opérationnelle, composée d'acteurs de terrain, dont les référents handicap.

En vue de construire sa politique handicap et, ainsi, de favoriser l'emploi et l'évolution des collaborateurs en situation de handicap au sein du groupe, Filieris a lancé, en mai 2022, un Diagnostic Action auprès des collaborateurs.

Cet outil, proposé par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées), a permis de mieux cerner les représentations internes sur le handicap et d'évaluer les besoins, en vue de la mise en place de réponses adaptées.

À l'issue du diagnostic, un plan d'action en 7 axes a été élaboré. Il couvre l'intégralité de la vie d'un salarié, depuis son opportunité d'embauche jusqu'à sa fin de carrière.

Ils sont déclinés en 26 préconisations qui font actuellement l'objet d'une programmation sur 3 ans.

95 % considèrent que le handicap est compatible avec les métiers du groupe et 3/4 d'entre eux estiment qu'il n'est pas un frein à l'évolution de carrière.

Une mobilité durable ▬



Du fait de ses nombreuses implantations régionales et de ses activités, Filieris agit directement pour réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements.

La politique de mobilité du groupe vise à se doter d'une flotte de véhicules propres et, surtout, à développer les solutions alternatives (co-voiturage, vélos électriques, recours à la visioconférence...).

La flotte automobile du SPASAD dont l'activité nécessite de nombreux déplacements a ainsi entamé sa transition énergétique.

En 2022, le service a remplacé 6 véhicules de service thermiques par des voitures hybrides. Les aides à domicile du SPASAD ont bénéficié d'une formation sur l'optimisation de la conduite en véhicule hybride.

Pour les aides à domicile volontaires dont le périmètre d'intervention le permet, des vélos à assistance électrique sont mis à disposition depuis 2020. Aujourd'hui, le service compte une flotte de 48 vélos.

L'attention portée au traitement des déchets

La gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) est un sujet majeur chez Filieris. Les DASRI représentent plus de 20 % des déchets de l'entreprise.

Tri, conditionnement, entreposage, collecte, traitement : c'est l'ensemble du cycle de vie de ces déchets spécifiques qui doit répondre à la réglementation afin d'éviter les pollutions ou la diffusion de virus.

Pour sensibiliser et informer sur les bonnes pratiques, un webinaire, à l'initiative de la direction des achats, a été organisé à destination des professionnels de Filieris en septembre 2022. Dans cette même perspective, Filieris propose, depuis fin 2022, un registre en ligne permettant à tout collaborateur d'exercer son droit d'alerte sur les thématiques environnement et santé.



Le plan de sobriété énergétique

Conformément aux directives gouvernementales et en lien avec sa démarche de développement durable inscrite dans la COG, Filieris s'est doté d'un plan de sobriété énergétique. Objectif : faire rimer consommations énergétiques responsables avec bien-être des patients, résidents et salariés.

Une sensibilisation des salariés aux éco-gestes (décalage de la date d'ouverture du chauffage, vigilance sur l'éclairage des bureaux) et la mise en œuvre de mesures (passage en éclairage LED de plusieurs bâtiments, isolation thermique), ont permis d'observer les premiers résultats au bout de 4 mois avec de nettes diminutions des consommations en électricité et chauffage au gaz.



Les 4 axes du plan de sobriété énergétique de Filieris



Réduire les consommations énergétiques par une plus grande sobriété



Améliorer les performances énergétiques des bâtiments



Réduire la dépendance aux énergies fossiles



Agir sur la mobilité





L'ACTIVITÉ DE L'OFFRE DE SANTÉ

OFFRE

Les centres de santé

Une activité marquée par la pénurie de médecins

Les centres de santé Filiéris ont fait face à une diminution de leur activité en 2022 liée, d'une part, au ralentissement de la vaccination contre la Covid-19, pour laquelle ils avaient été fortement mobilisés et d'autre part, à la vacance de plusieurs postes de médecins, dans un contexte général de pénurie de personnel soignant en France.

Près de 8 patients sur 10 suivis en médecine générale sont affiliés à un régime autre que le régime minier, confortant la dynamique engagée depuis plusieurs années sur l'ouverture des centres de santé à toute la population. Le taux d'ouverture en nombre d'actes progresse de 2,4 points (67,7 %) par rapport 2021.

Globalement, le nombre d'actes en médecine générale diminue de 4%, en raison d'une forte diminution des actes miniers.

Il progresse toutefois de 2,4% pour les patients hors régime minier.

En matière d'offre de spécialistes, l'activité est marquée par des situations contrastées en fonction des spécialités. Cinq spécialités enregistrent les plus fortes augmentations de leurs recettes : la chirurgie orthopédique (+13,4%), l'endocrinologie (+11,2%), la psychiatrie (+7,4%), la médecine interne (+4,8%) et la maïeutique (sages-femmes) (+3,6%).

78,5 %

Taux d'ouverture en médecine générale (en nombre de patients)

Les chiffres clés de l'activité

Médecine générale	Activité infirmière	Chirurgie-dentaire	Médecine de spécialité	Autres paramédicaux
196 493 patients dont 42 007 patients miniers et 154 486 patients autres que miniers (+1 %)	34 759 patients (dont 49,3 % autres que miniers)	42 260 actes 12 110 patients (dont 71 % autres que miniers)	151 161 actes	10 439 actes
975 959 actes	1 835 772 actes	70,6 % : taux d'ouverture en nombre d'actes	77,8 % : taux d'ouverture en nombre d'actes	85,6 % : taux d'ouverture en nombre d'actes

Filiéris signataire de l'avenant 4 à l'accord national des centres de santé

L'accord national des centres de santé est signé par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et l'ensemble des gestionnaires de centres de santé, dont Filiéris.

Le 14 avril 2022 était signé un nouvel avenant à cet accord auquel sont adhérents tous les centres Filiéris. La signature de l'avenant 4 intervient après un an de négociations avec l'Assurance maladie.

L'avenant 4 aborde notamment le rôle des centres de santé lors de crises sanitaires, les évolutions liées à la télésanté et au numérique en santé.

Une nouvelle étape qui conforte encore la place des centres de santé dans l'offre de soins au sein des territoires.



Les établissements de santé et médico-sociaux

Une augmentation des capacités

Fin 2022, les établissements de santé et médico-sociaux de Filiaris comptent 1 648 lits et places, soit une augmentation des capacités de 33 lits et places.

L'établissement de santé La Pomarède (30) a ouvert progressivement, à compter de février 2022, 20 lits supplémentaires dédiés au SSR Personnes âgées poly-pathologiques et dépendantes. Sa capacité totale passe ainsi à 60 lits en 2022.

L'Ehpad de Creutzwald (57) a ouvert 13 lits supplémentaires (11 lits en hospitalisation complète et 2 en hospitalisation partielle) en janvier 2022.

Ces augmentations de capacités sont le fruit de travaux importants de restructuration et de modernisation des structures, engagés afin d'accompagner leur développement et la diversification de leur activité.

1 648 lits et places en établissements dont

- ▶ **683** en établissements médico-sociaux (Ehpad, résidences autonomie/ service/hébergement temporaire) - hors SSIAD
- ▶ **965** en établissements de santé (soins de suite et de réadaptation, unités de soins de longue durée, polyclinique)

Une contribution active à la réforme du financement SSR

Les travaux concernant la réforme du financement des soins de suite et de réadaptation (SSR) se sont poursuivis en 2022, sous l'égide du ministère de la Santé. Deux décrets ont été publiés en janvier 2022, pour une entrée en vigueur à partir du 1^{er} juin 2023. Parmi les nouveautés introduites par cette réforme : une nouvelle appellation « soins médicaux et de réadaptation » (SMR), la création de mentions d'activités et des obligations en matière de compétences. Ces dispositions seront prises en compte dans les futurs schémas régionaux de santé des ARS. En conséquence, les structures devront déposer le renouvellement ou les nouvelles demandes d'autorisations dès le 1^{er} juin 2023.

Filiaris s'y prépare et un groupe de travail, composé notamment de médecins, directeurs de soins, cadres de santé et directeurs d'établissements, a été créé.



Les services à domicile

Filieris compte 16 services de soins infirmiers à domicile soit 1 638 places et 2 services d'aide à la personne ou services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). Les capacités des SSIAD ont augmenté en 2022 par la création de 15 places supplémentaires Personnes âgées dans les Hauts-de-France.

L'activité en 2022 a été marquée par une baisse, du fait notamment des difficultés de recrutement sur les métiers du domicile.

Filieris a également été partie prenante aux travaux de concertation liés à la réforme du financement des SSIAD, conduits en 2022. L'enjeu : définir un modèle d'allocation de ressources tenant compte à la fois de la spécificité des structures mais aussi des patients.

Le décret, publié en avril 2023, fixe les nouvelles modalités de tarification des soins infirmiers à domicile, dont la composition et les modalités de calcul de la dotation globale de soins. Le modèle

495 633
journées d'intervention
pour les SSIAD (- 7,6 %
par rapport à 2021)

2 999
personnes prises
en charge par les
SSIAD

987 334
heures d'intervention
des aides à domicile

5 451
clients de l'aide
à domicile

de financement prévoit notamment un forfait « passage » prenant en compte des variables supplémentaires telles que les prises en charge combinées par plusieurs intervenants (aide-soignante, infirmière) et le diabète. Le déploiement progressif de la dotation globale de soins s'effectuera sur la période 2023-2027.

zoom SUR LA MAISON FILIERIS

La Maison Filieris a ouvert le 28 avril 2022 à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Elle est la reconstitution d'un appartement témoin d'une personne dépendante. Objectif : mettre en situation les candidats souhaitant se lancer dans l'aide à domicile et guider le public sur l'utilisation du matériel médical. Les visiteurs peuvent ainsi se mettre à la place d'une personne dépendante ou d'un professionnel sur un cas pratique, comme par exemple un transfert d'un lit à un fauteuil. Ce type de manipulation permet de briser les idées reçues liées aux métiers du domicile et montrent l'importance de la communication avec l'utilisateur, au-delà de la seule réalisation des gestes techniques appropriés.



Une situation financière marquée par la sortie de crise

Après plusieurs années consécutives d'amélioration, les résultats 2022 de l'offre de santé Filieris font apparaître une dégradation en sortie de crise sanitaire, sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs.

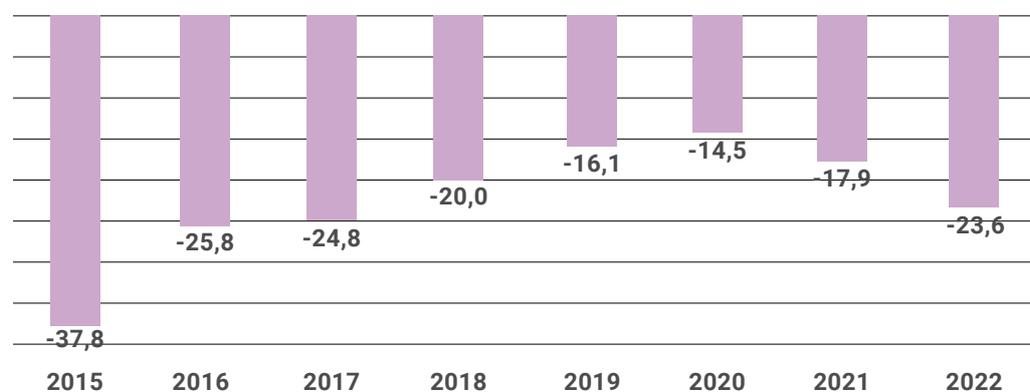
Le secteur sanitaire de l'offre Filieris voit son déficit diminuer de 88% entre 2021 et 2022, poursuivant la tendance engagée depuis 5 ans.

L'offre médico-sociale, excédentaire les années précédentes, présente un résultat en baisse de -1,3 M€.

Sur le secteur ambulatoire, le résultat se dégrade de 35,4% par rapport à l'année 2021 et représente 95% du déficit global de l'offre de santé.

	2021	2022
Offre sanitaire (dont 11 établissements SSR)	- 1,7 M€	- 0,2 M€
Offre médico-sociale (dont 6 Ehpad, 1 SPASAD, 16 SSIAD, 2 services d'aide à domicile)	+ 0,7 M€	- 0,6 M€
Offre ambulatoire (dont 136 centres de santé)	- 16,9 M€	- 22,8 M€

Résultat de l'offre de santé Filieris en M euros



Un résultat affecté par la sortie de la crise sanitaire

L'année 2022 reste fortement marquée par la crise sanitaire et la sortie de crise, les dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire n'ayant pris fin qu'au 31 juillet.

Pour les établissements de santé Filiéris, l'impact de la pandémie et de ses suites s'est notamment traduit par une baisse des taux d'occupation, la fermeture de certains services et une activité peinant toujours à redécoller après trois ans de Covid-19, contexte observé dans l'ensemble du secteur sanitaire. Autre facteur : la pénurie de professionnels qui a conduit à l'augmentation du recours au personnel intérimaire (+1,2 M€ sur 2022).

Des charges supplémentaires

Plusieurs mesures réglementaires de revalorisations salariales ont été appliquées au sein du groupe. Attendues par les salariés et décidées par le Gouvernement, elles ont conduit à l'augmentation des charges de l'ensemble des structures. Elles ont eu un impact sur le résultat de l'offre de soins ambulatoire, qui n'a bénéficié d'aucun accompagnement financier contrairement aux établissements sanitaires et établissements et services médico-sociaux.

Plusieurs revalorisations (augmentation de la valeur du point de la fonction publique, du point minier et du point UCANSS) ont entraîné une

La reprise de l'inflation

L'année 2022 a également été marquée par une augmentation des coûts avec une inflation annuelle qui s'est établie à + 5,2%. Cette tendance a eu un impact sur les autres charges de fonctionnement de l'ensemble des structures de santé Filiéris,



hausse des charges de personnel, inégalement compensées selon les secteurs.

Les revalorisations salariales au titre du « Ségur de la santé » ont concerné les établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux. Les financements alloués par les ARS et les conseils départementaux n'ont compensé qu'en partie la hausse.

Les mesures salariales mises en place pour les aides à domicile dans le cadre de la réforme dite avenant 43, visant à une meilleure reconnaissance du métier, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2021, ont eu un effet sur l'année 2022.

en particulier sur les coûts énergétiques, les coûts du matériel médical...

Seuls les établissements sanitaires et établissements et services médico-sociaux ont été accompagnés par des mesures de compensation.

Les centres de santé face à une activité ralentie

Les centres de santé enregistrent une dégradation du déficit qui s'élève à -21,7 M€, contre 16,6 M€ en 2021. Cette dégradation s'explique notamment par une hausse des charges (voir plus haut)

combinée à une diminution de l'activité (ralentissement des campagnes de vaccination Covid-19, difficultés de recrutement de médecins).

Un secteur sanitaire en progression

Les établissements de santé Filieris enregistrent un résultat en amélioration de 88% avec un déficit réduit à - 0,2 M€ en 2022 (contre - 1,7 M€ en 2021). Cette amélioration est portée par les bons résultats des 6 établissements des Hauts-de-France, ainsi que ceux de l'établissement La Pomarède et de la Polyclinique Sainte-Barbe en Occitanie.

Ces établissements sont tous excédentaires, à l'exception des établissements de La Manaie et des Jardins du Temple, dans les Hauts-de-France.

Les établissements du Grand Est enregistrent par contre une dégradation de leur résultat, du fait d'une diminution des taux d'occupation et de difficultés importantes de recrutement de personnel.

Une offre médico-sociale aux résultats contrastés

En 2022, l'activité médico-sociale présente un résultat déficitaire de 0,6 M€ contre un excédent de 0,7 M€ en 2021. Cette diminution est expliquée par la détérioration des résultats des résidences autonomie, des services à domicile et de la résidence d'hébergement temporaire La Pierre Percée. Cette dernière fonctionne, depuis 2021, en occupation réduite du fait de travaux importants de rénovation.

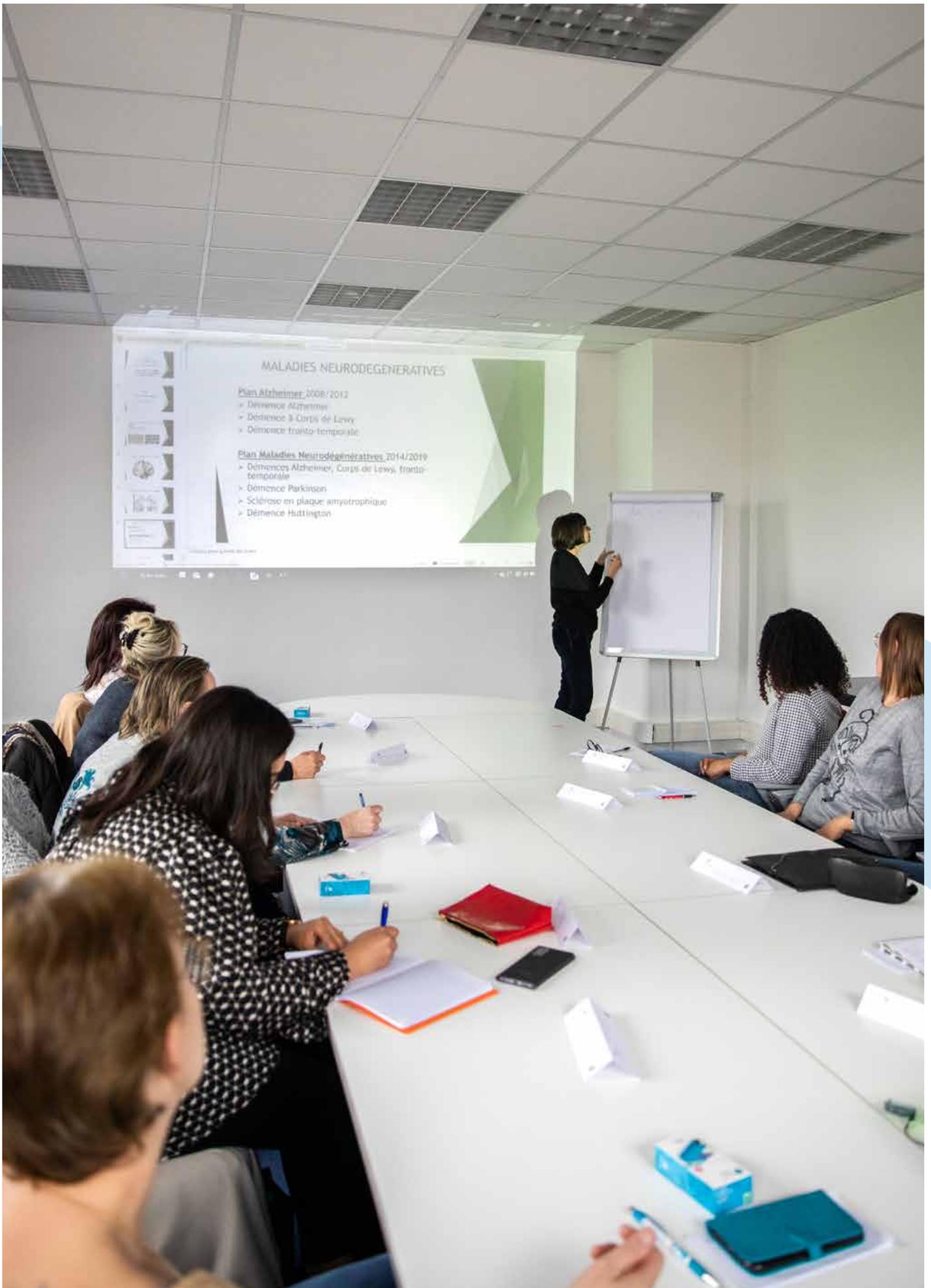
Les services d'aide à domicile enregistrent une détérioration de leur résultat qui s'établit à -1,37 M€. Les Ehpad enregistrent quant à eux un résultat excédentaire de 340 K€ avec toutefois une situation contrastée selon les structures.

Le résultat des SSIAD est également en progression et s'établit à 1 M€.

Les résultats des activités commerciales

Les pharmacies enregistrent un déficit de 2,2 M€ en 2022 contre 1,16 M€ en 2021. Cette augmentation du déficit s'inscrit dans un contexte de fermeture progressive des pharmacies du régime minier. Les officines sont ouvertes aux seuls affiliés et enregistrent une réduction de leur activité du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires. Le résultat recouvre la situation de 24 pharmacies, dont celle des pharmacies fermées en cours d'année, soit 6 officines.

Le service de vente et de location de matériel médical enregistre un résultat de + 1,37 M€, soit une diminution de 11,9% entre 2021 et 2022. Cette baisse est principalement due à la baisse de la clientèle minière, pour le moment non encore compensée par la clientèle d'autres régimes. L'activité optique enregistre un déficit de - 222 K€ soit une dégradation de 181 K€ en 2022. Les 4 magasins d'optique enregistrent globalement une diminution du chiffre d'affaires de 10,6% liée à une baisse des ventes en magasin. Le centre d'optique de Lens, en déficit de 87 K€, a fermé en cours d'année 2022.



**UN GROUPE
ORGANISÉ EN
SOUTIEN DE
L'OFFRE
DE SANTÉ**

S
U
T
I
E
N

L'utilité de l'offre de santé Filieris est aujourd'hui reconnue. Pour la développer et mieux répondre aux besoins, Filieris conduit des adaptations importantes de son réseau tout en veillant à l'amélioration de sa performance, gage de sa pérennité. L'organisation du groupe, avec une approche qui articule les dimensions nationale et régionales, vise à atteindre cet équilibre en apportant un soutien à l'activité par un fonctionnement efficient.

Un pilotage renforcé

Avec plus de 200 implantations et des domaines d'activité variés, le déploiement d'outils de suivi et de pilotage de l'activité revêt un enjeu stratégique. Après la structuration de la fonction contrôle de gestion, plusieurs travaux ont été conduits pour consolider de manière pertinente et fiable les données recueillies et faciliter leur partage aux équipes.

En 2022, ces travaux ont porté sur la réalisation d'un entrepôt de données centralisant les données des systèmes d'information. Les indicateurs ont été définis et une base test mise en œuvre. Un prototype de tableau de bord Filieris sur toutes les activités de l'offre de santé, intégrant également les domaines RH et finances, a été établi.

Des processus optimisés

Échanger collectivement sur ses méthodes de travail, partager les bonnes pratiques et travailler plus efficacement : tels sont les principes de la démarche collective d'optimisation des processus, ARP (Amélioration et Robustesse des Processus).

Lancé en 2016, ce projet qui prend appui sur les acteurs de terrain, a permis d'optimiser le fonctionnement du groupe sur plusieurs domaines : RH, achats, immobilier, comptabilité... Grâce à ces réflexions collectives, des actions concrètes sont ensuite mises en œuvre aboutissant à des gains

de temps dans l'exécution de certaines tâches, voire à des gains financiers. En 2022, outre la réalisation des revues de processus déjà optimisées, la démarche s'est achevée sur trois domaines : la facturation en centres de santé, la gestion des mobilités et la gestion des immobilisations. Sur ce dernier plan, le projet ARP a permis, par exemple, d'harmoniser les pratiques et d'aboutir à une seule base d'inventaire des biens immobilisés.

Une nouvelle saison a été lancée sur la sécurité des ERP (établissements recevant du public).



24
processus
optimisés

Plus de **20**
ateliers organisés

Une gestion des ressources humaines harmonisée et plus simple —

À la suite de la mutualisation de la paie, désormais effective, Filieris a lancé un vaste projet de modernisation de son outil de gestion des temps, avec un double objectif d'automatisation de traitement des données, notamment pour faciliter le travail des gestionnaires RH, et d'harmonisation des pratiques.

Le projet a conduit à une première étape de mise en conformité, à l'échelle du groupe, d'usages hétérogènes, héritages des différentes structures qui, aujourd'hui, forment l'entreprise unique Filieris. Cette étape a été réalisée avec les partenaires sociaux en mai 2022.

La modernisation de l'outil de gestion des temps nécessitait également la fusion des 8 bases de gestion administrative du personnel existantes,

l'intérêt étant de pouvoir, à terme, rationaliser cette gestion en un point unique et d'automatiser certains traitements (calcul du droit à congé, paiement des éléments variables liés à l'activité).

Le projet englobe également la généralisation du pointage et du *workflow* pour les demandes d'absence et le développement de la fonctionnalité *planning* lorsque les logiciels métiers ne le proposent pas.

Les acteurs terrain ont été sollicités dès la phase d'expression de besoins et assurent également la recette qui a débuté en 2022. Le nouvel outil sera opérationnel courant 2023 et constituera le socle indispensable d'un futur portail de services à destination des salariés.



Un parc immobilier adapté à l'offre de santé

Filieris a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre des orientations stratégiques de sa politique immobilière : rénovation du parc immobilier, mise en accessibilité de tous les ERP (établissements recevant du public) aux personnes à mobilité réduite, travaux visant à réduire les consommations énergétiques, cession des biens vacants non stratégiques.

Plusieurs projets ont été engagés en 2022 au titre de la réduction des surfaces occupées. Ainsi, à Metz, a été lancé le projet de déménagement des équipes du siège régional. Le bâtiment actuel, de près de 8 000 m², sera mis à la vente. Les équipes emménageront en 2023 dans un bâtiment pris en location à proximité des locaux actuels, davantage adaptés à leurs besoins.

La politique locative, désormais privilégiée, fait l'objet d'une attention toute particulière, en particulier sur l'offre de santé. Des partenariats avec les collectivités locales permettent notamment de disposer de locaux gratuits ou à loyer réduit. Plusieurs opérations de ce type ont été engagées en 2022, par exemple à Saint-Martin-de-Valgalmes (30) et à Hulluch (62).

Enfin, dans le cadre de la mise en place du décret tertiaire, l'audit énergétique de 34 ensembles immobiliers de plus de 1 000 m² a été réalisé. Les résultats ont été publiés en 2022 sur la plateforme OPERAT de l'ADEME. Ces diagnostics ont permis d'identifier les mesures à prendre pour réduire les consommations d'ici 2030, 2040 et 2050.



14

ventes immobilières en 2022
soit 7 470 m², pour un montant de 2,8 M€

5

nouvelles structures mises aux normes dans le cadre de l'Ad'AP

zoom SUR L'AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ)

Filieris a adopté un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) pour réaliser une mise en conformité de toutes ses structures recevant du public (essentiellement ses centres de santé) à horizon 2024.

À fin 2022, 25 sites ont bénéficié de travaux, 7 sont en cours de travaux ou de transfert. 13 autres sites inscrits à l'Ad'AP ont été fermés, la plupart du temps dans le cadre du transfert des structures dans des locaux déjà aux normes comme à Forbach ou à Ensisheim. Il reste 37 sites à mettre aux normes.

Une politique achat responsable

Pour les besoins de son offre de santé, Filieris effectue des achats variés : produits pharmaceutiques et matériels médicaux, prestations de travaux, fournitures, services, matériel informatique...

La politique achat de Filieris s'appuie sur une gestion dynamique des achats, une implication des acteurs locaux et favorise les adhésions à des groupements de commande et le recours aux centrales d'achats.

Sur l'année 2022, les achats ont été fortement impactés par l'inflation, tirée par la flambée du coût de l'énergie, les pénuries de matières premières et les difficultés logistiques.

Une situation qui a conduit Filieris à engager des négociations avec ses fournisseurs avec pour enjeux de maîtriser ces hausses et de veiller au maintien de l'équilibre budgétaire. Plusieurs

avenants aux marchés en cours ont été négociés, par exemple sur les produits d'hygiène et la restauration, permettant une hausse des tarifs raisonnée.

Malgré ce contexte, les objectifs de performance achats sur l'année 2022 ont été atteints voire dépassés, en utilisant plusieurs leviers : outre la négociation, Filieris s'attache à connaître le segment d'achat concerné et ses acteurs économiques mais aussi à réinterroger ses pratiques et ses besoins. Une fois le marché notifié, les équipes Filieris sont sensibilisées à l'importance du suivi de sa bonne exécution. Par exemple, dans les Hauts-de-France, à la suite de la notification du marché de restauration en 2022, les directeurs d'établissement ont été formés à la vérification des clauses du cahier des charges. Des audits qualité ont été réalisés et des plans d'actions avec le prestataire en place établis.

105

marchés publics notifiés

33,95 %

**d'achat en centrales d'achats
et groupements de commande**

5,65 %

de gain achat soit 1,4M€

26,5 %

**de clauses sociales insérées
dans les marchés**

69 %

**des marchés attribués
à des PME/TPE**



SUR LA CHARTE RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Filieris a signé, le 8 septembre 2022, la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR). La signature s'est effectuée avec Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises.

Conçue par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, la charte RFAR vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.



Un lien renforcé avec tous les publics

La stratégie de communication du groupe Filieris vise, d'une part, le rayonnement de l'offre de santé et, d'autre part, l'accompagnement des ressources humaines dans la mise en œuvre des évolutions de l'entreprise.

En 2022, les actions mises en œuvre ont visé notamment à créer ou à renforcer le lien entre Filieris et ses différents publics : l'interne, les patients, les candidats au recrutement.

L'affichage dynamique dans les salles d'attente

L'expérimentation lancée en 2021 pour le déploiement de l'affichage dynamique dans les salles d'attente des centres de santé a été élargie en 2022. Ce sont maintenant 30 centres de santé qui en sont équipés. Le dispositif délivre des informations sur l'offre de santé

et des messages de santé publique. Face à son succès auprès des patients comme des professionnels, la décision de généraliser le dispositif à l'ensemble des structures a été prise. Le projet démarrera en 2023.

Une communauté active sur les réseaux sociaux

En 2022, la communauté suivant Filieris sur les réseaux sociaux a encore grandi pour atteindre plus de 12 000 abonnés sur les principales plates-formes (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et Instagram). Il s'agit désormais d'un canal important de communication avec les patients, le grand public et, en particulier, les candidats au recrutement.

volontaires d'être ambassadeurs de Filieris sur les réseaux sociaux. 5 ateliers destinés à les accompagner dans leurs publications ont ainsi été organisés en 2022.

La démarche d'*employee advocacy* s'est poursuivie en 2022. Elle vise à proposer aux salariés

Enfin, la refonte du site Internet filieris.fr a été engagée, avec pour enjeu un site conçu pour le mobile, proposant de nouvelles fonctionnalités pratiques pour les patients. Un espace dédié au recrutement est également prévu.

Un lien renforcé en interne

Le développement du télétravail et l'organisation multi-sites du groupe nécessitent de toujours améliorer les circuits d'information interne et de favoriser les moments d'échange. Outre un journal interne trimestriel adressé à chaque salarié, ainsi qu'une newsletter mensuelle, le nouvel Intranet, mis en ligne en 2021, a vu sa fréquentation progresser de près de 130 % en 2022. Accessible depuis un smartphone, hors réseau informatique de l'entreprise, l'Intranet permet à tout salarié de s'informer.

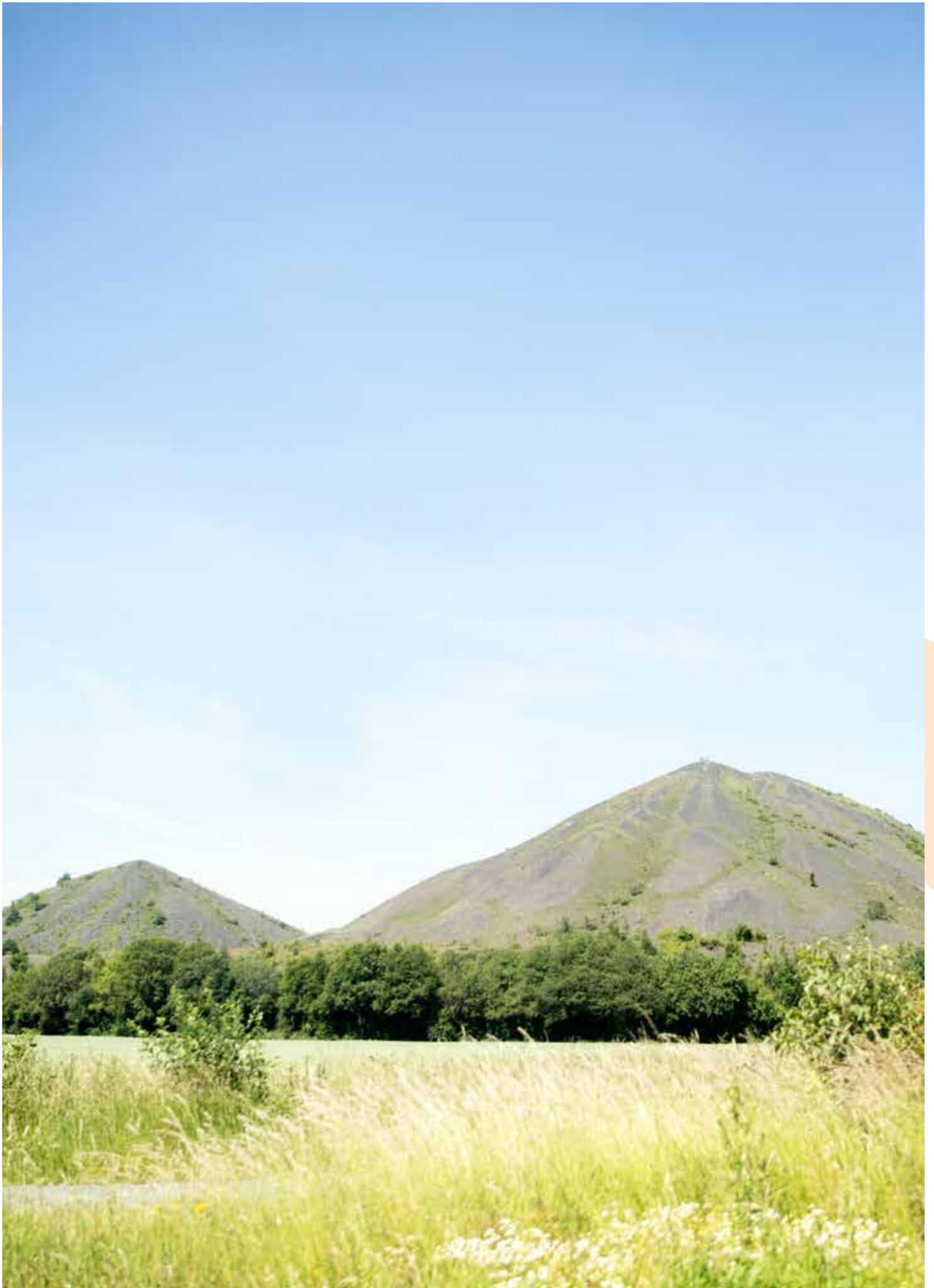
Pour favoriser la cohésion, après plusieurs années où la situation sanitaire ne le permettait pas, les événements en présentiel ont repris : réunions d'information, rendez-vous conviviaux, journées médicales régionales, journées dédiées aux nouveaux collaborateurs... Autant d'événements particulièrement appréciés des collaborateurs qui contribuent à renforcer les liens entre les équipes.



12 000
abonnés

591
posts publiés

5,1 millions
d'impressions sur les comptes
réseaux sociaux Fillieris



MISSIONS ASSURANTIELLES : LA QUALITÉ DE SERVICE

QUALITÉ

La CANSSM assure le pilotage du régime spécial de Sécurité sociale des mines.

Du fait de la baisse du nombre d'affiliés mineurs, la gestion des activités de prestations de Sécurité sociale a été progressivement déléguée ou transférée à d'autres organismes :

▶ Assurance maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles : CNAM

▶ Assurance vieillesse et invalidité : Caisse des Dépôts

▶ Action sanitaire et sociale individuelle : ANGDM (Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs)

La CANSSM reste garante du respect des droits des affiliés en application des règles propres au régime minier et de la qualité du service rendu aux assurés.

L'assurance-maladie et l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles

La gestion de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles a été confiée en 2015 à la CNAM. Cette dernière, au travers de trois CPAM, assure pour le compte de la CANSSM :

▶ la gestion des prestations des bénéficiaires (Artois et Moselle),

▶ la gestion de l'allocation décès (Côte d'Opale).

La bonne collaboration des équipes de la CNAM et de la CANSSM, le suivi de la mise en œuvre des mandats via un comité de pilotage et une commission d'administrateurs dédiée, permettent de veiller à la qualité du service rendu aux affiliés.

Les faits marquants

Les indicateurs du mandat de gestion CANSSM / CNAM sont globalement respectés et ce, malgré les résurgences cycliques de la pandémie (pic d'appels téléphoniques, nombre d'agents réduit en raison de la multiplication des cas de Covid-19...). L'utilisation accrue des canaux dématérialisés (courriels, connexion au site « ameli.fr ») a contribué à maintenir les relations entre assurés et CPAM.

Des actions ont été menées pour vérifier la qualité de la bonne allocation des cartes Vitale.

Au cours de l'année 2022, 247 dossiers ont été soumis à la commission de recours amiable, dont 76 ont été adressés en départage au conseil d'administration de la CANSSM.

Depuis 2021, la gestion des soins de santé en cas de transfert définitif de résidence à l'étran-

ger des affiliés est assurée par la CDC Retraite des Mines. Ce transfert optimise les délais de traitement car la Retraite des Mines possède de nombreux éléments sur la situation de l'assuré, réduisant ainsi la complexité des circuits de traitement.

Les assurés disposent d'un formulaire de soins de santé qui leur permet d'être pris en charge dans leur pays de résidence, selon les règles de ce dernier.

Ces traitements sont réalisés de plus en plus souvent par voie dématérialisée notamment au sein de l'Union européenne.

L'année 2022 correspond à la fin de montée en charge du dispositif avec 311 formulaires de soins de santé validés, principalement au Maroc, en Algérie et en Europe.

Les évolutions réglementaires

L'année 2022 a connu peu d'impacts directs de la loi de financement de sécurité sociale sur le régime minier à l'exception de la poursuite

de l'accompagnement de la sortie des bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS).

L'activité

	2022	2021
Nombre de bénéficiaires ouvrant droit	67 757	73 338
Nombre d'ayants droit	13 971	15 431
Total bénéficiaires	81 728	88 769
Âge moyen des bénéficiaires (ouvrant droit)	79,5	80
Proportion de 65 ans et plus (ouvrant droit)	88,1 %	87,2 %
Montant total des dépenses de prestations légales maladie, maternité, paternité, décès	819 M€	829 M€
Dont soins de ville	368 M€	389 M€
Montant total des dépenses accidents du travail/maladies professionnelles	187 M€	193 M€
Dont rentes	184 M€	191 M€
Nombre de rentes AT-MP en gestion	19 930	21 655
Complémentaire santé solidaire - Nombre de bénéficiaires	215	225



L'assurance vieillesse, invalidité, décès

La gestion du risque vieillesse et invalidité des assurés relevant du régime minier a été confiée par mandat de gestion à la Direction des Politiques sociales de la Caisse des dépôts. La CDC

Retraite des Mines assure le recouvrement des cotisations, le paiement des pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé (conjoint et enfant), mais aussi d'invalidité.

Les faits marquants

► La revalorisation des prestations en 2022

Les montants des pensions de retraite de base, des minima de pension et de certains minima sociaux ont été revalorisés de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022 et de 4 % au 1^{er} juillet 2022. Cette seconde revalorisation, exceptionnelle, a été mise en œuvre dans le cadre de la loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. Il s'agit d'une anticipation de 6 mois de la revalorisation prévue au 1^{er} janvier 2023.

► La contribution sociale généralisée (CSG)

Les différents taux d'assujettissement à la contribution sociale généralisée ont été mis à jour au 1^{er} janvier 2021 et n'ont pas subi de modification en 2022.

Taux normal	Taux médian	Taux réduit
8,3 %	6,6 %	3,8 %

► Versement de la prime inflation en février 2022

L'indemnité inflation, mise en place afin de préserver le pouvoir d'achat face à la hausse des prix constatée fin 2021, est une aide exceptionnelle et individuelle de 100 € à la charge de l'État, qui concerne chaque retraité résidant en France dont les revenus ne dépassent pas 2 000 € nets par mois. Elle a été versée automatiquement fin février 2022 en une seule fois, aux personnes remplissant les critères d'éligibilité, en l'occurrence 24 777 bénéficiaires.

► La cotisation du régime local d'Alsace Moselle

Cette cotisation mise à la charge des assurés bénéficiant de ce régime a connu une diminution, en passant de 1,50 % à 1,30 % à compter du 1^{er} avril 2022.

► La cotisation volontaire PCO

Le taux de la cotisation volontaire dite PCO à laquelle ont adhéré des retraités du régime minier résidant dans le département de la Moselle s'élève à 2,95 % depuis le 1^{er} janvier 2021.

Le développement des projets inter-régimes

Le régime de retraite des mines s'inscrit dans les projets développés par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Union Retraite sous l'égide des pouvoirs publics, visant à simplifier les démarches des affiliés et à améliorer la performance de gestion, avec un volet important de dématérialisation des échanges.

Partie prenante à l'ensemble de ces mutations profondes, il assure le maintien de la qualité de service au bénéfice de la corporation minière à la demande des pouvoirs publics.

L'entrée dans le Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU)

Conformément aux engagements pris dans la COG 2020-2023, l'intégration des données des carrières des affiliés de Retraite des Mines dans le RGCU a été réalisée avec succès en novembre 2022, après 2 années de travaux.

Pierre angulaire des projets inter-régimes, le RGCU est partagé entre tous les régimes de retraite obligatoires et les organismes de

protection sociale, où seront inscrites à terme les données de carrière de l'ensemble des Français.

Il doit permettre une vision globale de la carrière des assurés, quels que soient leur régime d'affiliation ou la diversité de leurs affiliations, et garantir ainsi leur droit à l'information en matière de retraite.

La Mutualisation des Contrôles d'Existence (MCE)

Premier acte de gestion mutualisé pour tous les régimes, un seul contrôle d'existence est opéré chaque année pour les bénéficiaires résidant à l'étranger et titulaires d'une pension. Depuis novembre 2019, l'ensemble des caisses

de retraite dont la Retraite des Mines ont mutualisé la gestion de leur contrôle d'existence. Les process ont évolué en 2022 dans le cadre de la lutte contre la fraude.



Des nouveaux services numériques pour simplifier les démarches des affiliés

- ▶ Le site Info Retraite, véritable guichet unique dématérialisé, accompagne les affiliés avant, pendant et après leur départ à la retraite. Il simplifie les démarches liées aux questions de retraite, depuis la consultation des périodes cotisées jusqu'au dépôt de la demande de retraite, et ce, quel que soit le ou les régimes d'affiliation de la personne. L'assuré affilié à la Retraite des Mines peut ainsi déposer une demande unique de retraite en ligne au titre de l'ensemble de sa carrière tous régimes confondus, à l'âge légal de départ en retraite, et téléverser ses pièces justificatives de façon entièrement dématérialisée, sur le principe du « Dites-le nous une fois ». Il en est de même pour effectuer une demande de pension de réversion.
- ▶ Le site internet Retraite des Mines a fait l'objet d'une refonte complète en 2022 incluant un accès à l'espace personnel « Ma retraite publique ». Cet accès simplifié a conduit à une forte augmentation de la fréquentation.
- ▶ Enrichie par le portail inter-régimes en 2022, la plate-forme « Ma retraite publique » permet également aux affiliés d'accéder plus facilement aux services du site Info Retraite, et à leurs documents personnels (attestations fiscales, attestations de paiement...). Les indicateurs d'utilisation de cette plate-forme sont en progression.

Le site internet Retraite des mines

307 072

connexions

(soit plus d'1 connexion par retraité)

362 914

pages consultées

Accès des affiliés miniers à « Ma retraite publique »

51 407

comptes ouverts (actifs/retraités)

(+9 % par rapport à 2021)

46 725

attestations fiscales téléchargées

53 281

attestations de paiement téléchargées

L'activité

	2022	2021
Nombre de retraités	193 087	205 489
Âge moyen des bénéficiaires (hors droits dérivés enfants)	79,2	79,0
Pensionnés résidant à l'étranger	19 %	19,3 %
Prestations versées	1,12 Md€	1,16 Md€
Montant moyen annuel des pensions		
- Pensions de droits personnels	8 292 €	8 103 €
- Pensions de réversion	4 357 €	4 305 €

L'action sanitaire et sociale

La CANSSM est en charge de l'action sanitaire et sociale collective et assure la gestion du budget national d'action sanitaire et sociale (BNASS).

Le BNASS finance des actions collectives directement portées par les structures Filieris ou par des organismes extérieurs ou des partenaires développant des actions pour une prise en charge globale des affiliés et/ou ressortissants miniers et plus globalement des patients et résidents de chaque structure Filieris. Les actions engagées

permettent notamment de prévenir les risques et les situations de vie ayant des impacts sur la santé, de préserver l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles (grand âge, isolement social, etc.), de proposer des services adaptés aux besoins recensés (aidants-aidés).

Le BNASS assure également le financement de l'action immobilière des établissements Filieris (prêts) et de l'action sanitaire et sociale individuelle gérée par l'ANGDM.

Des activités ludiques qui favorisent le bien-être et la rééducation

Le BNASS finance de nombreuses actions pour favoriser le bien-être au sein des établissements Filieris ou gérés par des associations accueillant des ressortissants miniers. Les subventions accordées ont pour objectifs de rompre l'isolement des résidents, d'aménager les locaux (comme par exemple la création d'un jardin thérapeutique) ou d'acquérir des matériels permettant la mise en œuvre de thérapies alternatives (bornes musicales, chariot Snoezelen, matériel connecté). De nombreuses animations sont également subventionnées et contribuent au bien-vivre dans les établissements Filieris : préparatifs des fêtes, sorties, ateliers cuisine, zoothérapie...

► Place au sport

En 2022, les établissements de soins de suite et de réadaptation Filieris des Hauts-de-France se sont dotés d'un tapis de marche connecté et intelligent. Ce nouvel appareil permet aux patients souffrant d'un handicap moteur et aux personnes âgées en perte d'autonomie de se rééduquer à la marche. Lors de séances de rééducations encadrées, le patient s'exerce de façon ludique et suit sa progression grâce à une tablette qui affiche et enregistre tous les résultats. Dans cette même logique, l'établissement de santé de la Pomarède (30) et l'Ehpad Joseph Porebski (62) encouragent leurs patients et résidents à pratiquer le vélo, grâce au vélo connecté Sylverfit, qui plonge le cycliste en pleine nature, dans de grandes villes de France, ou encore en bord de mer, recréant ainsi l'impression de pédaler en plein air.

► Une aide au quotidien pour les unités Alzheimer

Trois Ehpad Filieris (Germaine Tillion à Montceau-les-Mines, Joseph Porebski à Bully-les-mines et Les Lupins à Creutzwald) ont quant à eux investi en 2022 dans un outil innovant pour leurs unités Alzheimer : la table lumineuse Tovertafel. Cet outil projette des jeux interactifs sous forme de projections lumineuses sur une table ou sur le sol. Les jeux réagissent aux mouvements des joueurs. Ces activités contribuent au bonheur des résidents en les aidant à établir le contact, tout en facilitant le travail des professionnels et les relations avec les familles.



BNASS actions collectives 2022 (CANSSM)

dépenses totales 2022 : 3,3 M€

0,73 M€

Section vieillesse

2,06 M€

Section maladie

0,51 M€

Section AT/MP



zoom SUR LA PRÉVENTION DES CHUTES

En France, les chutes des personnes âgées entraînent chaque année plus de 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès. Pour répondre à cet enjeu de santé publique majeur, un plan national triennal antichute des personnes âgées a été lancé début 2022.

Le SPASAD Filieris, dans les Hauts-de-France a renouvelé, en 2022, son action de prévention des chutes en lien avec ce plan.

Pour sensibiliser les usagers et salariés, une série de capsules vidéos, disponibles sur YouTube, a été réalisée et une pièce de théâtre, créée par la compagnie « La Belle Histoire », présentée dans plusieurs communes. Un livret antichute a également été élaboré et diffusé.

1

livret antichute

5

vidéos

2

spectacles débat

39

professionnels du domicile informés

40

bilans réalisés par un professeur en activité physique adaptée sur le département du Nord

L'action sanitaire et sociale individuelle

La CANSSM contribue également, via le BNASS, au financement de l'action sanitaire et sociale individuelle, qui a été transférée à l'ANGDM.

Outre la politique d'action sanitaire et sociale individuelle, l'ANGDM assure la gestion des services sociaux et de la politique vacances au bénéfice des assurés du régime minier.

L'action sanitaire et sociale individuelle est principalement orientée vers l'aide au maintien à domicile (aide-ménagère), le renforcement du lien social et la prévention de la perte d'autonomie.

BNASS Activités individuelles 2022 (ANGDM) - Dépenses totales : 18,7 M€

Branche AT/MP	0,04 M€
Branche Maladie	3,2 M€
Branche Vieillesse	15,5 M€
Total	18,7 M€





DONNÉES FINANCIÈRES

La maîtrise des risques

En 2022, le groupe national de maîtrise des risques (GNMR), qui gère la mise en œuvre des plans annuels de contrôle interne, a concentré ses travaux sur les risques informatiques et l'élargissement de la cartographie des risques aux directions régionales. Les travaux de contrôle interne se sont poursuivis, en particulier sur le processus de la paie. Sous l'égide de la direction comptable et financière, des ateliers

par processus ont réuni les experts métiers du service paie national et du GNMR.

Les référents GNMR ont également participé activement à la clôture annuelle des comptes. Force de proposition en matière d'automatisation de ce processus, ils ont contribué à diminuer les délais de traitement et à améliorer la fluidité dans la production et l'analyse des données.

La certification des comptes

Pour l'exercice 2022, les comptes de la CANSSM sont certifiés sans réserves ni recommandations. Cette opinion émise par le commissaire aux comptes a été obtenue après la mise en œuvre des travaux d'audit, tant dans les domaines du contrôle interne que dans celui des comptes de l'assurantiel et de l'offre de santé, ainsi que du système d'information.

Ce bon résultat récompense des travaux réalisés dans un contexte de calendrier de clôture des comptes encore resserré cette année, conformément aux exigences légales liées aux comptes de la Sécurité sociale. Ces opérations ont particulièrement mobilisé les équipes Filieris mais aussi celles de ses partenaires (ANGDM, CDC, CPAM).

BILAN ACTIF

PASSIF (en €)	Exercice 2022			Exercice 2021	Variation	Ecart
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	(en%)	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	10 677 911	7 970 068	2 707 844	637 686	324,6%	2 070 158
Concessions, logiciels et droits similaires acquis (205)	8 769 339	7 863 608	905 731	767 607	18,0%	138 124
Autres immobilisations incorporelles* (201, 203, 206, 208, 232, 237)	1 908 572	106 460	1 802 112	-129 921	-1487,1%	1 932 034
Immobilisations corporelles	388 782 260	268 951 751	119 830 509	118 360 652	1,2%	1 469 857
Terrains (211)	5 896 756	22 000	5 874 756	6 272 618	-6,3%	-397 862
Âgencements et aménagements de terrains (212)	4 445 231	3 444 133	1 001 098	986 073	1,5%	15 025
Constructions (213, 214)	265 776 298	174 853 684	90 922 614	84 947 266	7,0%	5 975 348
Installations techniques, matériels et outillages (215)	54 530 937	48 050 047	6 480 890	6 569 585	-1,4%	-88 696
Diverses autres immobilisations corporelles (218)	48 148 857	42 581 887	5 566 969	3 587 161	55,2%	1 979 809
Immobilisations corporelles en cours (231)	5 281 785	0	5 281 785	3 321 794	59,0%	1 959 991
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238)	4 702 396	0	4 702 396	12 676 155	-62,9%	-7 973 759
Immobilisations financières	103 090 178	19 396	103 070 782	119 615 146	-13,8%	-16 544 364
Titres de participation et parts (261)	32 639 769	0	32 639 769	32 640 189	0,0%	-420
Créances entre organismes de sécurité sociale (265)	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations (266, 267, 268)	593 643	0	593 643	593 643	0,0%	0
Titres immobilisés (271, 272, 273)	2 427	0	2 427	2 827	-14,1%	-400
Prêts (274, 27684)	51 313 555	19 396	51 294 159	65 395 578	-21,6%	-14 101 419
Dépôts et cautionnements versés (275)	190 940	0	190 940	42 043	354,2%	148 897
Autres créances immobilisées (276)	18 349 844	0	18 349 844	20 940 867	-12,4%	-2 591 023
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	502 550 349	276 941 214	225 609 134	238 613 484	-5,4%	-13 004 349
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours (3)	2 729 392	0	2 729 392	3 125 164	-12,7%	-395 772
Créances d'exploitation	277 420 457	36 117 706	241 302 752	141 198 921	70,9%	100 103 831
Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4091, 4096 à 4098)	68 634	0	68 634	71 543	-4,1%	-2 909
Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095)	36 405 280	24 003 786	12 401 494	7 288 522	70,2%	5 112 972
Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131)	41 603 702	10 774 987	30 828 714	34 615 689	-10,9%	-3 786 975
Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418)	6 693 197	868 343	5 824 853	6 356 080	-8,4%	-531 226
- Cotisants - créances	3 797 611	868 343	2 929 268	2 720 401	7,7%	208 867
- Cotisants - produits à recevoir	2 895 585		2 895 585	3 635 679	-20,4%	-740 094
Personnel et comptes rattachés (42X)	637 448	0	637 448	1 419 548	-55,1%	-782 100
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	2 190		2 190	1 297	68,9%	893
Entités publiques (44X)	66 951 498		66 951 498	59 984 877	11,6%	6 966 620
Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45X)	117 113 149	0	117 113 149	17 252 255	578,8%	99 860 894
Débiteurs divers (46X)	7 945 361	470 589	7 474 771	14 209 109	-47,4%	-6 734 338
Comptes transitoires et d'attente (47X)	3 415 473		3 415 473	3 686 583	-7,4%	-271 109
Charges constatées d'avance (486)	4 397 667	0	4 397 667	4 174 327	5,4%	223 340
Trésorerie active	12 291 331	0	12 291 331	19 461 520	-36,8%	-7 170 189
Disponibilités (51)	12 234 302	0	12 234 302	19 396 331	-36,9%	-7 162 029
Autres (52,53, 54, 58)	57 029	0	57 029	65 189	-12,5%	-8 160
TOTAL ACTIF CIRCULANT	300 254 320	36 117 706	264 136 615	171 646 515	53,9%	92 490 099
TOTAL ACTIF	802 804 669	313 058 920	489 745 749	410 259 999	19,4%	79 485 750

* Dont immobilisations incorporelles en cours et avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles

***Dont compte courant ACOSS (régime général seulement)

BILAN PASSIF

PASSIF (en €)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	Ecart
	Net	Net		
FONDS PROPRES				
Dotations, apports (102)	31 421 931	31 969 331	-1,7%	-547 400
Biens remis en pleine propriété aux organismes (103)	3 100 193	3 100 193	0	0
Réserves (106)	148 175 973	147 115 557	0,7%	1 060 416
Régimes de base (ou branche)	44 257 123	44 257 123	0,0%	0
Régimes complémentaires (ou branche)	2 006 754	2 006 754	0,0%	0
Autres	101 912 096	100 851 680	1,1%	1 060 416
Report à nouveau (11)	-566 114 566	-573 673 820	-1,3%	7 559 254
Régimes de base (ou branche)	-434 389 561	-443 555 640	-2,1%	9 166 079
Régimes complémentaires (ou branche)	-740 930	-650 431	13,9%	-90 499
Autres	-130 984 075	-129 467 750	1,2%	-1 516 325
Résultat de l'exercice (12)	4 409 325	8 619 670	-48,8%	-4 210 346
Régimes de base (ou branche)	4 495 873	8 710 170	-48,4%	-4 214 297
Régimes complémentaires (ou branche)	-86 548	-90 499	-4,4%	3 951
Autres	0	0		0
Subventions d'investissements (13)	5 402 554	4 747 752	13,8%	654 802
Provisions réglementées (14)	1 506 636	1 500 390	0,4%	6 245
TOTAL FONDS PROPRES	-372 097 955	-376 620 927	-1,2%	4 522 972
PROVISIONS (15)				
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion courante) (151)	8 857 074	8 720 870	1,6%	136 205
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion technique) (152)	56 318 305	61 855 760	-9,0%	-5 537 454
Autres provisions pour risques et charges (158)	6 001 394	6 214 363	-3,4%	-212 970
TOTAL PROVISIONS	71 176 773	76 790 992	-7,3%	-5 614 219
DETTES FINANCIÈRES				
Dépôts et cautionnements reçus (165)	522 929	525 204	-0,4%	-2 275
Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167)	398 000 000	285 000 000	39,6%	113 000 000
Autres emprunts et dettes assimilées (titres de créances négociables, etc.) (168)	5 131 690	6 596 483	-22,2%	-1 464 793
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	403 654 619	292 121 687	38,2%	111 532 932
DETTES NON FINANCIÈRES				
Clients créditeurs (4119)	200	3 020	-93,4%	-2 820
Cotisants créditeurs (419)	328 593	496 201	-33,8%	-167 608
Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081)	8 554 118	9 953 348	-14,1%	-1 399 230
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084)	1 865 918	2 254 007	-17,2%	-388 088
Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086)	114 212 978	116 747 067	-2,2%	-2 534 088
Prestataires : versements à des tiers (407, 4087)	143 350	143 350	0,0%	0
Personnel et comptes rattachés (42X)	25 353 152	24 713 843	2,6%	639 310
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	12 677 467	11 719 860	8,2%	957 607
Entités publiques (44X)	24 711 909	32 824 684	-24,7%	-8 112 775
Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45)	119 069 312	155 250 853	-23,3%	-36 181 541
Créditeurs divers (46X)	13 023 547	13 007 043	0,1%	16 505
Comptes transitoires ou d'attente (47X)	67 683 167	46 560 732	45,4%	21 122 435
Produits constatés d'avance (487)	-1 275 576	-1 920 970	-33,6%	645 394
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	386 348 137	411 753 037	-6,2%	-25 404 900
TRÉSORERIE PASSIVE				
Autres éléments de trésorerie passive (51X)	664 175	6 215 210	-89,3%	-5 551 035
TOTAL PASSIF	489 745 749	410 259 999	19,4%	79 485 750

***Dont compte courant ACOSS (régime général seulement)

**** Concerne essentiellement l'activité de recouvrement

COMPTE DE RÉSULTAT – CHARGES

CHARGES (en €)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	Ecart
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (I)				
Prestations sociales (656)	2 189 375 419	2 244 559 915	-2,5%	-55 184 496
Prestations légales (6561)	2 133 274 587	2 188 930 261	-2,5%	-55 655 674
Prestations d'action sociale (6562)	21 530 962	23 793 943	-9,5%	-2 262 981
Actions de prévention (6563)	2 279 635	2 973 846	-23,3%	-694 211
Prestations spécifiques à certains régimes (6564)	29 853 905	24 985 047	19,5%	4 868 858
Diverses prestations (6565, 6568)	2 436 330	3 876 818	-37,2%	-1 440 488
Transferts, subventions et contributions (6571, 6572)	69 230 278	86 868 339	-20,3%	-17 638 060
Diverses charges de gestion technique (6578, 658)	635 749	1 236 333	-46,9%	-600 584
Dotations aux provisions, dépréciations pour charges de gestion technique (6814 et 6817)	59 127 840	66 691 764	-11,3%	-7 563 924
TOTAL DES CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV)	2 318 369 286	2 399 356 351	-3,4%	-80 987 064
CHARGES DE GESTION COURANTE				
Achats et autres charges externes (60, 61, 62)	103 732 601	100 141 883	3,6%	3 590 718
Impôts et taxes (63)	21 739 620	23 325 005	-6,8%	-1 585 385
Charges de personnel (64)	224 168 935	220 009 075	1,9%	4 159 860
Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)	163 541 414	161 376 696	1,3%	2 164 718
Charges sociales (645 à 648)	60 627 521	58 632 379	3,4%	1 995 142
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585)	757 551	0	NS	757 551
Autres charges de gestion courante (651 à 655 sauf 65585)	5 661 437	-533 825	441,6%	6 195 263
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817,684)	12 578 479	16 707 571	-24,5%	-4 129 092
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V)	368 638 623	359 649 709	2,1 %	8 988 914
CHARGES FINANCIERES				
Charges financières sur opérations diverses (66x, 686x)	1 055 120	63 962	1549,6%	991 158
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 055 120	63 962	1549,6%	991 158
Impôts sur les sociétés (69) (VII)	179 604	221 073	-18,8%	-41 470
TOTAL CHARGES (B=IV+V+VI+VII)	2 688 242 633	2 759 291 095	-2,6%	-71 048 462
RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE (A-B)	4 409 325	8 619 670	-48,8%	-4 210 346
TOTAL GENERAL	2 692 651 957	2 767 910 765	-2,7%	-75 258 808

COMPTE DE RÉSULTAT – PRODUITS

PRODUITS (en €)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	Ecart
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE				
Cotisations, impôts et produits affectés (756)	57 411 345	55 366 291	3,7%	2 045 054
Cotisations sociales (7561)	52 103 066	51 728 551	0,7%	374 515
Produits versés par une entité publique autre que l'Etat (7564)	0	-487	-100,0%	487
Impôts : contribution sociale généralisée (7565)	40 908	37 029	10,5%	3 879
Autres impôts et taxes affectés (7566 et 7567)	5 267 371	3 601 199	46,3%	1 666 172
Produits techniques (757, 758)	2 299 752 033	2 371 588 349	-3,0%	-71 836 317
Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)	1 332 570 103	1 372 909 430	-2,9%	-40 339 327
Contributions publiques (7572)	957 381 624	993 162 126	-3,6%	-35 780 502
Divers produits techniques (758)	9 800 305	5 516 793	120,0%	4 283 512
Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X)	63 536 120	65 824 997	-3,5%	-2 288 877
Reprise sur provisions pour charges techniques (7814)	61 534 863	64 221 240	-4,2%	-2 686 378
Reprise sur dépréciations des actifs circulants (7817)	2 001 257	1 603 757	24,8%	397 501
TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I)	2 420 699 498	2 492 779 638	-2,9%	-72 080 140
PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Ventes et prestations de services (701 à 709)	238 999 492	245 408 738	-2,6%	-6 409 246
Production immobilisée (72)	7 863	11 353	-30,7%	-3 489
Subventions d'exploitation (74)	3 101 640	3 073 581	0,9%	28 059
Produits des cessions d'éléments d'actif (75585)	3 154 574	3 108 397	1,5%	46 177
Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat (754)	702 957	423 708	65,9%	279 249
Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585)	20 327 726	17 716 290	19,5%	2 611 436
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions liées aux produits de gestion courante (781X sauf 7814/7817, 791)	5 631 095	5 386 356	12,3%	244 739
TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II)	271 925 348	275 128 423	0,5%	-3 203 075
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers et transferts de charges financières (76x, 786x)	27 112	2 705	902,5%	24 407
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	27 112	2 705	902,5%	24 407
TOTAL PRODUITS (A = I + II + III)	2 692 651 957	2 767 910 765	-2,7%	-75 258 808
RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE (A-B)	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 692 651 957	2 767 910 765	-2,7%	-75 258 808

La CANSSM adresse ses remerciements à ses collaborateurs et aux patients de l'offre de santé Filiéris pour leur participation lors des prises de vues illustrant ce rapport annuel.

Directeur de la publication : Gilles de Lacaussade, directeur général
 Responsable de la publication, conception et rédaction :
 Béatrice Monteux, directrice de la communication

Création graphique et réalisation : Parimage

Iconographie : Raphaël de Bengy

Impression : RGI

Filieris
la santé en action

filieris.fr



secumines.org

CANSSM - Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social : 77, avenue de Ségur - 75714 Paris Cedex 15

